



GUIDE ÉTUDIANT 2022-2023

Licence 3 Mention Lettres

Parcours Lettres modernes

Sommaire

Quelques Renseignements pratiques	p. 3
Présentation de la Licence et des spécialisations	p. 5
Le dispositif d'orientation intégré tout au long de la licence	p. 8
Que ferez-vous après la licence	p. 9

Semestre 5

UE 51 : Littérature française : Moyen Âge – XVI ^e siècle	p. 12
UE 52 : Littérature française : XIX ^e – XXI ^e siècles	p. 15
UE 53 : Littérature comparée : l'Europe littéraire 1	p. 17
UE 54 : Compétences transversales 1	p. 20
UE 55 : Compétences transversales 2	p. 24
UE 56 : Spécialisation	p. 33

Semestre 6

UE 61 : Littérature française : XVII ^e – XVIII ^e siècles	p. 36
UE 62 : Littérature française : problématiques transversales	p. 38
UE 63 : Littérature comparée : l'Europe littéraire 2	p. 40
UE 64 : Compétences transversales 1	p. 42
UE 64 : Compétences transversales 2	p. 45
UE 66 : Spécialisation	p. 53
UE 67 : Ouvertures professionnelles	p. 55
UE facultative « Validation de l'Engagement Étudiant » (VEE)	p. 57
Tableau récapitulatif des enseignements	p. 58
Note sur la Licence Lettres-Langue	p. 60
Règles de contrôle des connaissances	p. 61
Modalités d'évaluation	p. 67

Quelques Renseignements pratiques

Responsable de la Licence : M. Claudel

Responsable du niveau L3 : M. Méniel

Responsable de la spécialisation Approfondissement littéraire : Mme Pierre

Responsable de la spécialisation Découvertes des Métiers du Livre : M. Forest

Responsables de la spécialisation Professorat des Écoles : Mme Peyrache-Leborgne

Responsable de la spécialisation Information-Communication : Mme Hébuterne

Responsable de la Licence mention Lettres-Langue : M. Postel (pour la partie Lettres)

Direction du Département de Lettres modernes : Mme Pierre et M. Zonza

Secrétariat : Mme Guiné – Le secrétariat (bureau 109.4) est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h (16 h le vendredi)

Conseil pédagogique

Le Département de Lettres modernes a mis en place une commission consultative enseignants-étudiants chargée d'examiner – et de résoudre au mieux ! - les différents problèmes que rencontrent les étudiants au cours de leurs études. Cette commission, baptisée « conseil pédagogique », est constituée de représentants étudiants (qui seront élus au début du premier semestre) et du responsable d'année (Bruno Méniel).

Au fil de l'année, les membres du conseil pédagogique s'engagent à vous informer et à se faire l'écho de vos préoccupations. Les modalités de fonctionnement plus précises du conseil pédagogique (élections, calendrier précis des réunions, etc.) seront communiquées à la rentrée.

Contacts enseignants – étudiants – secrétariat

Les enseignants peuvent être contactés par e-mail (prenom.nom@univ-nantes.fr). Certains enseignants affichent sur la porte de leur bureau des horaires de permanence. Les autres reçoivent sur rendez-vous (à demander par mail).

Très important : Les étudiants doivent régulièrement consulter leur propre messagerie électronique (prenom.nom@etu.univ-nantes.fr) afin d'être tenus au courant des messages que les enseignants et le secrétariat peuvent leur transmettre, parfois à la dernière minute, et, éventuellement, pour prendre connaissance des documents qui accompagnent les cours sur la plate-forme Madoc.

Pour faciliter vos exposés et recherches

La **Bibliothèque Universitaire (BU) Lettres-Sciences humaines** dispose d'un fonds considérables dans toutes les matières. Elle propose toute l'année des séances de formations thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations sont les suivantes : utilisation des **Bases de données bibliographiques** (par discipline), **ressources sur la presse**, méthodologie de l'**Internet**, collection de **Films documentaires**.

Pour obtenir le calendrier des prochaines formations, consultez la page d'accueil du portail documentaire Nantilus (<http://nantilus.univ-nantes.fr>).

Le **CIDRe**, bibliothèque spécialisée du département de Lettres modernes (bâtiment Censive, salle 100), dispose d'un fonds de plus 20 000 ouvrages.

L'accès est libre et les conditions d'emprunt sont identiques à celles de la Bibliothèque universitaire.

PRÉSENTATION DE LA LICENCE ET DES SPÉCIALISATIONS

Bienvenue en troisième année de Lettres modernes au sein de l'université de Nantes. Dans la continuité des années précédentes, cette formation vise à vous apporter des connaissances fondamentales dans tous les domaines relevant du « littéraire » (littérature française, littérature comparée, grammaire, linguistique) à travers des cours généralistes complétés par des enseignements pré-professionnalisants, les « spécialisations ».

VOTRE PARCOURS EN LICENCE DE LETTRE

La troisième année de Lettres modernes est constituée de 6 Unités d'Enseignement par semestre, auxquelles s'ajoute une Unité d'enseignement « Ouvertures professionnelles » au deuxième semestre. Voici un rapide aperçu de la structure des deux semestres :

Semestre 5 (septembre-décembre 2022)

- UE 51 Littérature française : Moyen Âge – XVI^e siècle
- UE 52 Littérature française : XIX^e – XIX^e siècles
- UE 53 Littérature comparée : l'Europe littéraire 1
- UE 54 Compétences transversales 1
- UE 55 Compétences transversales 2
- UE 56 Spécialisation

Semestre 6 (janvier-mai 2023)

- UE 61 Littérature française : XVII^e – XVIII^e siècles
- UE 62 Littérature française : problématiques transversales
- UE 63 Littérature comparée : l'Europe littéraire 2
- UE 64 Compétences transversales 1
- UE 65 Compétences transversales 2
- UE 66 Spécialisation
- UE 67 Ouvertures professionnelles
- UE facultative « Validation de l'Engagement Étudiant » (VEE)

PRESENTATION DES SPECIALISATIONS

La troisième année de Lettres modernes intègre quatre possibilités de spécialisation :

- Une spécialisation littéraire, avec délivrance d'une Licence mention Lettres, parcours Lettres Modernes, Spécialisation **Approfondissement littéraire** ;
- Une spécialisation Professorat des Ecoles en trois ans, avec délivrance d'une Licence mention Lettres, parcours Lettres Modernes, Spécialisation **Professorat des écoles** ;
- Une spécialisation Découverte des métiers du Livre en trois ans, avec délivrance d'une Licence mention Lettres, parcours Lettres Modernes, Spécialisation **Découverte des métiers du livre** ;
- Une spécialisation Information-communication en trois ans, avec délivrance d'une Licence mention Lettres, parcours Lettres Modernes, spécialisation **Information-Communication**.

Chacune de ces spécialisations vous conduira à suivre, dans les Unités d'Enseignements transversales, des cours fléchés spécialement pour vous, afin d'adapter au mieux votre formation à vos projets personnels et professionnels.

Spécialisation Approfondissement littéraire

Cette spécialisation dirige naturellement, mais sans exclusive, les étudiants vers les concours de recrutement de l'enseignement (CAPES et Agrégation de Lettres modernes) et les concours administratifs. Elle introduit, au-delà, à la recherche dans le domaine des Lettres.

Spécialisation Professorat des écoles

Cette spécialisation propose des enseignements de grammaire, de littérature de jeunesse, de mathématiques, d'histoire et de géographie, afin de se former au mieux au métier de professeur des écoles et d'accumuler les connaissances pluridisciplinaires nécessaires au concours du CRPE.

Spécialisation Découverte des métiers du livre

Le but de cette formation est d'offrir à une population d'étudiants très demandeuse la possibilité de se fixer au sein de la filière Lettres à Nantes, en bénéficiant, en plus d'une indispensable formation littéraire générale, d'une spécialisation pré-professionnalisante (découverte des métiers de l'édition, du monde des librairies et des carrières de bibliothécaire), répartie sur les trois années de Licence. A partir de la 3^e année, les cours incluent, outre la formation théorique, un apprentissage pratique et méthodologique dispensé dans des salles équipées d'ordinateurs. Les cours concernent les métiers des bibliothèques, des librairies et maisons d'édition. Même si votre choix professionnel vous semble déjà établi, il est indispensable de suivre tous les cours pour comprendre le fonctionnement de la chaîne du livre.

Spécialisation Information-Communication

Cette spécialisation veut permettre à des étudiants en Lettres de découvrir les champs de l'information et de la communication, tant au niveau conceptuel que sur le plan de l'usage des outils techniques multimédias. Les étudiants ayant suivi ces enseignements répartis sur les trois années de Licence auront ainsi les prérequis nécessaires à une spécialisation de Master basée sur la maîtrise des contenus numériques, textuels, sonores et visuels.

« Souffle et poésie », une action à votre intention particulière

« Souffle et poésie » est un projet pédagogique, culturel et inclusif, porté par Marie Blain-Pinel. Il s'agit de (re)découvrir la poésie pour la faire vivre en classe. La formation se fait par pratiques partagées et implique 10 classes de primaire, leurs professeurs et l'ensemble des étudiants de L3 Lettres modernes parcours "Professeurs des écoles".

L'expérience est ouverte prioritairement aux étudiants L3 lettres modernes parcours professorat des écoles, puis à tout étudiant de L3 lettres modernes. Elle demande un engagement sur l'année, et la signature d'une convention de stage. 20 places de stage sont prévues. Cela permet de valider pleinement l'UE ouverture professionnelle.

Si vous êtes intéressés, contactez Marie.Blain-Pinel@univ-nantes.fr.

Tous les étudiants sont par ailleurs invités à profiter des événements culturels, atelier, conférences à l'Université Permanente de Bruno Doucey, éditeur, conférence de Jean-Pierre Siméon, poète au Tertre, valorisation au CIDRe du fonds de poésie contemporaine et albums de jeunesse, lectures à la Censive... et ce qui s'inventera...

Pour suivre l'actualité abonnez-vous à [la newsletter](#).

LE DISPOSITIF D'ORIENTATION INTÉGRÉ TOUT AU LONG DE LA LICENCE

L'UFR Lettres et Langage, en lien avec le SUIO (Service Universitaire d'Information et d'Orientation), propose de nombreuses actions destinées à sensibiliser les étudiants aux évolutions et réorientations possibles dans leurs études, aux poursuites d'études envisageables, aux métiers et carrières accessibles après leurs études.

1) Adressée aux L1 mais aussi **à tous les étudiants**, la **Journée d'Orientation** (début du second semestre ; date précisée ultérieurement) réunit enseignants et services de l'université pour répondre à vos questions :

Qu'est-ce que la spécialisation progressive en licence ? Quel choix de parcours de formation ? Quels choix d'options ? Quelle poursuite d'études ? Licence professionnelle ou Master ? Concours ? Pour quels métiers ?

Il sera proposé dans chaque filière des présentations des formations, des témoignages d'étudiants et d'anciens étudiants diplômés, des conférences et des stands d'information sur l'orientation, la préparation aux concours de la fonction publique, la mobilité internationale pendant vos études, la vie associative etc.

Vous trouverez le programme complet, horaires et lieux sur la page web de l'université qui sera dédiée à cette journée.

2) **En L2, l'enseignement « Ouvertures professionnelles 1 » : 12 h d'atelier « face à face »**

Comprendre les débouchés de la filière, rencontrer des professionnels pour être en mesure de faire des choix d'orientation et de construction de cursus, réaliser une enquête métier, savoir comment rechercher un bon stage, etc.

⇒ Voir l'enseignement correspondant dans votre livret (UE 45) pour plus de détails.

3) **En L3, l'enseignement « Ouvertures professionnelles 2 »** à valider selon les principes expliqués dans votre livret de L3.

Validation de l'enseignement « Ouvertures professionnelles 2 » en L3

Cet EC (Enseignement Constitutif) ne consiste pas en un cours proprement dit, mais repose sur **un dispositif de suivi** incitant **l'étudiant à effectuer un certain nombre de démarches d'orientation tout au long de son cursus**, en participant à quelques-unes des actions proposées en ce sens à l'initiative du SUIO ou des responsables de Licence, ou encore par une démarche individuelle (stages, emplois en rapport avec la formation...)

Concrètement, pour atteindre pleinement l'objectif fixé dans ce cadre, **l'étudiant doit avoir cumulé 5 points « Ouvertures pro. » tout au long de sa Licence** : la simple participation à une action d'orientation organisée par le SUIO ou par les formations, selon la liste et le barème proposés (cf détail dans l'UE 67), permet d'obtenir 1, 2, 3 ou 4 points qui sont conservés jusqu'à la fin de la Licence. De même pour les tutorats, stages ou emplois en rapport avec la formation.

Le dispositif de suivi de cette démarche d'orientation se fait entièrement en ligne : les responsables du SUIO ou de la formation, après avoir reçu les justificatifs (liste de présence, attestation, rapport de stage ou d'activité), attribuent le nombre de points correspondant au barème sur **l'espace Madoc dédiée**.

Dans le **cas des étudiants arrivant dans la formation** en L2 et n'ayant pas participé au dispositif les années antérieures, 1 point sera attribué d'office par le responsable de la formation (restent 4 points à valider en L2-L3). Dans le cas d'étudiants arrivant dans la formation en L3, 2 points seront attribués par le responsable de formation (restent 3 points à valider en L3).

Attention : Les stages obligatoires validés dans le cadre d'un autre cours, de même que les engagements bénévoles validés dans le cadre du dispositif VEE (Validation de l'Engagement Etudiant) ne peuvent donner droit à des points pour cette UE.

Traduction en notes du barème « Ouvertures pro. » dans l'EC « Ouvertures professionnelles 2 » de L3 :

- 1 point « Ouvertures pro. » = 4/20
- 2 pts = 8/20
- 3 pts = 12/20
- 4 pts = 16/20
- 5 pts = 20/20

Exemple : si vous avez fait tout au long de votre Licence un atelier « Prendre la parole en public » organisé par le SUIO (1 pt. « Ouvertures pro. » selon le barème) + un stage entre 30h et 100 h. non obligatoire dans la formation mais en lien avec elle (2 pts) + un volontariat pour encadrer la Journée Portes Ouvertes (1 pt), vous obtenez un total de 4 pts « Ouvertures pro. » = 16/20

La participation aux actions d'orientation **n'est pas limitative** : vous pouvez aller bien au-delà des 5 points requis, qui garantissent la note de 20/20.

Les étudiants en DA (Dispense d'Assiduité) se voient automatiquement attribuer un certain nombre de points par le responsable de niveau ou de formation :

- L1 : 1 point
- L2 : 2 points
- L3 : 2 points

Que ferez-vous après la Licence ?

Cette troisième année d'études en Lettres modernes vous permettra d'obtenir la Licence, premier diplôme délivré par l'Université.

La Licence de Lettres ouvre de nombreuses possibilités de poursuite d'études : une inscription en Master de Lettres pour s'initier à la recherche (et éventuellement passer l'agrégation au terme du Master 2), une inscription en Master MEEF pour passer le CAPES de Lettres (concours pour l'enseignement du second degré), une inscription à l'ESPE pour passer le CRPE (concours de professeur des écoles), ou une inscription dans les nombreux autres Masters professionnalisants proposés par les départements de Sciences humaines de l'Université de Nantes, et tout à fait accessibles aux diplômés de Lettres.

Que l'on s'oriente vers une poursuite d'étude dans un Master ou vers les différents concours de l'enseignement, la Licence de Lettres est un diplôme qui offre de solides garanties en termes de

compétences : les étudiants formés à Nantes par le Département de Lettres modernes ont par exemple d'excellents taux de réussite aux concours du CAPES et de CRPE.

Plus globalement, les compétences acquises durant la préparation de ce diplôme sont une très bonne préparation pour des concours comportant des exercices argumentatifs ou dissertatifs, des résumés ou des synthèses ; de tels types de concours existent dans la fonction publique d'état ou territoriale. A Nantes, l'IPAG (Institut de Préparation à l'Administration Générale) accueille régulièrement des étudiants diplômés de Lettres pour les former et les préparer à passer les concours administratifs, avec, à nouveau, de très bons taux de réussite.

Enfin, l'habitude des prestations orales, les compétences rédactionnelles et les connaissances accumulées en termes de culture générale permettent aux étudiants qui le souhaitent d'accéder aux métiers de la communication, à la profession de médiateur culturel ou à certains métiers du spectacle.



Semestre 5

Présentation des cours



- UE 51 Littérature française : Moyen Âge – XVI^e siècle
- UE 52 Littérature française : XIX^e – XXI^e siècles
- UE 53 Littérature comparée : l'Europe littéraire 1
- UE 54 Compétences transversales 1
- UE 55 Compétences transversales 2
- UE 56 Spécialisation

UE 51 : Littérature française, Moyen Âge – XVI^e siècle

➤ ***L'UE 51 concerne tous les étudiants et toutes les spécialisations.***

Crédits ECTS : 6

Coefficient : 6

Cette Unité d'Enseignement associe un cours magistral (CM) sur la littérature française du Moyen Âge et du XVI^e siècle, suivi par tous les étudiants, à un TD centré sur l'étude d'une œuvre (ou d'un groupe d'œuvres) de la période considérée. Le CM est obligatoire. Vous pouvez choisir le TD qui vous intéresse parmi les 3 proposés.

CM

Louise Millon-Hazo (12 h) et Bruno Méniel (12 h) Rire entre Moyen Âge et Renaissance

De quoi rit-on ? Sans doute la réponse à cette question varie-t-elle selon les époques. Puisque toute approche littéraire suppose la prise en considération des formes du discours, il nous faut nous interroger sur les genres par lesquels s'exprime le comique. Nous examinerons donc différents genres littéraires – fabliau, farce, comédie, contes à rire, fictions longues comiques –, dont certains sont propres à la période considérée, en nous demandant quel type de rire ils suscitent et quel aspect du comique ils manifestent. Réfléchir sur le rire conduit à constater combien la catégorie du comique est difficile à appréhender, non seulement parce qu'elle transcende les frontières entre les genres littéraires, mais parce qu'elle met en jeu des notions comme l'humour et l'ironie, la satire et la parodie, et qu'elle oblige à s'interroger sur des ressorts aussi divers que la répétition, le décalage, la désacralisation, la surprise, le renversement carnavalesque. Nous étudierons le comique dans ses différentes manifestations afin d'émettre des hypothèses sur ses fonctions anthropologiques.

Œuvres littéraires

Un choix de textes sera fourni aux étudiants à la rentrée.

Œuvres théoriques et critiques

BOUTET, Dominique, *Poétiques médiévales de l'entre-deux, ou le désir d'ambiguïté*, Paris, Champion (coll. Essais sur le Moyen Âge), 2017.

BOWEN, Barbara C., *Les Caractéristiques essentielles de la farce française et leur survivance dans les années 1550-1620*, Urbana, University of Illinois Press, 1964, p. 13-44.

GAUCHER, Elisabeth (dir.), *La Tentation du parodique dans la littérature médiévale*, Cahiers de Recherches Médiévales, 15, 2008.

JARDON, Denise, *Du comique dans le texte littéraire*, Bruxelles / Paris / Gembloux, De Boeck / Duculot, 1988.

MENAGER, Daniel, *La Renaissance et le rire*, PUF, 1995.

MÜHLETHALER, Jean-Claude, CORBELLARI Alain, WAHLEN Barbara dir., *Formes de la critique : Parodie et satire dans la France et l'Italie médiévales*, Paris, Champion, 2003.

REY-FLAUD, Bernadette, *La Farce ou la Machine à rire : théorie d'un genre dramatique. 1450-1550*, Genève, Droz, 1984.

STERNBERG, Véronique, *Le comique*, GF Flammarion (Coll. Corpus), 2003.

VAILLANT, Alain (dir.), *Esthétique du rire*, Paris, Presses Universitaires de Paris Ouest, 2012 [1^{ère} partie : « la renaissance du rire » : articles de J.-R. Valette (Moyen Âge) et D. Ménager (Renaissance), en ligne sur le portail OpenEdition].

TD 1 (24 h)
Tristan Fourré
Le Roman de Renart

Qu'il soit trompeur ou trompé, arroseur ou arrosé, Renart ne laisse jamais le lecteur indifférent. Le rire qui se déploie au sein des différentes branches des aventures du goupil n'est pas sans poser problème, et les ressorts comiques peuvent nous déconcerter. De fait, le rire repose souvent sur une grande violence et sur une représentation dérangeante de la sexualité, si bien que la cruauté et la crudité interloquent.

Il s'agira donc de mieux comprendre l'œuvre, en commençant par dégager les différents types de comique qui la gouvernent, qui lui donnent sa dynamique et témoignent de sa profonde inventivité. Le comique de répétition y répond au comique de situation, le bas corporel au comique misogyne, la parodie épique au détournement des codes de l'amour courtois.

Le cours interrogera aussi la plasticité de la langue, qui offre d'infinies possibilités au conteur (onomastiques facétieuses, bigarrures lexicales, jeux de mots et sous-entendus...) et qui témoigne d'une véritable jubilation verbale. Souvenons-nous par exemple du travestissement de la langue lorsque Renart se fait passer pour un jongleur anglais parlant un mauvais français systématiquement émaillé de vulgarités. Cet épisode prouve combien Renart s'affirme comme le véritable conteur de son propre récit.

On l'aura compris, Renart ment éhontément, trompe énormément, simule et dissimule... Mais il est aussi un puissant révélateur : mettant au jour les vices de ses victimes, tirant profit de leur naïveté et de leur avidité, de leur couardise ou de leur gourmandise, il est l'agent d'une satire sociale corrosive.

Ensemble disparate de branches écrites par différents auteurs, *Le Roman de Renart* s'offre à des lectures plurielles. À travers l'étude d'épisodes bien connus, souvent repris (Renard et le loup Isengrin, Renard et le corbeau), mais aussi plus confidentiels (Renard teinturier par exemple), nous découvrirons peut-être si *plus vaut engin que force...*

Édition au programme :

Le Roman de Renart, tome 1, éd. Jean Dufournet et Andrée Méline, Paris, GF Flammarion, coll. Le Moyen Âge.

Des extraits d'autres branches seront distribués en cours de semestre, et une bibliographie critique sera donnée au début du cours.

TD 2 (24 h)
Bruno Méniel
Pantagruel de Rabelais

Il y a un mystère *Pantagruel* : comment un livre peut-il être à la fois si savant et si populaire ? comment un récit écrit dans une langue inventée, aussi énigmatique pour les contemporains de Rabelais que pour nous, a-t-il pu plaire immédiatement ? comment a-t-il pu laisser une trace si profonde dans la culture française ? Ce cours vise à comprendre *Pantagruel* (1532) en le situant dans son contexte historique et intellectuel (le règne de François I^{er}, l'humanisme, la Réforme...) et par rapport à ses modèles (les romans de chevalerie, les chroniques, les œuvres de Lucien de Samosate). En particulier, il convient de dégager les raisons et les enjeux du recours à la fiction comique, au grotesque et à la parodie, pour aborder la question du rapport entre vérité et mensonge. Nous nous interrogerons donc sur le statut du rire et sur celui de la fiction chez Rabelais. Nous lirons *Pantagruel* dans une édition où le texte original est accompagné d'une traduction en français moderne.

Œuvre littéraire au programme

RABELAIS, François, *Pantagruel*, éd. Guy Demerson, Paris, Le Seuil (éd. Points), 1973-1996.

Œuvres critiques

DEMERSON, Guy, *Rabelais*, Fayard, Paris, 1991.

DEMERSON, Guy, *L'Esthétique de Rabelais*, Paris, SEDES, collection « Esthétique », 1996.

La langue de Rabelais et la langue de Montaigne, actes du colloque de Rome 2003, édit. F. Giacone.

MENAGER, Daniel, *Rabelais en toutes lettres*, Paris, Bordas, 1989.

SCREECH, Michael, *Rabelais*, trad. de l'anglais par M.-A. de Kisch, Paris, Gallimard, « Tel », 1992.

UE 52 : Littérature française, XIX^e – XXI^e siècle

➤ ***L'UE 52 concerne tous les étudiants et toutes les spécialisations.***

Crédits ECTS : 6

Coefficient : 6

Cette Unité d'Enseignement associe un cours magistral (CM) sur la littérature française du XIX^e au XXI^e siècle, suivi par tous les étudiants, à un TD centré sur l'étude d'une œuvre (ou d'un groupe d'œuvres) de la période considérée. Le CM est obligatoire. Vous pouvez choisir le TD qui vous intéresse parmi les 3 proposés.

CM (24 h)

Philippe Forest

Modernité et avant-gardes, XIX^e-XX^e siècles

Après une brève réflexion d'ensemble portant sur la notion de modernité (approchée à partir de l'œuvre de Baudelaire) et sur celle d'avant-garde (envisagée comme procédant du désir de conduire une triple révolution qui soit à la fois poétique, politique et théorique) le cours proposera un parcours à travers l'histoire des principales avant-gardes littéraires françaises du XIX^e et du XX^e siècles : romantisme, naturalisme et symbolisme, surréalisme, Nouveau Roman et structuralisme.

Bibliographie :

Victor HUGO, *Préface de Cromwell*.

Charles BAUDELAIRE, *Le peintre de la vie moderne*.

Emile ZOLA, *Le roman expérimental*.

André BRETON, *Manifestes du surréalisme*.

Alain ROBBE-GRILLET, *Pour un nouveau roman*.

Roland BARTHES, *Leçon*.

TD 1 (24 h)

Chantal Pierre

Naturalisme et modernité

Si les écrivains naturalistes ont le sentiment d'appartenir à une avant-garde littéraire repensant la littérature, ils ne sont pas forcément reconnus (par la critique, ou même l'histoire littéraire) comme des écrivains avant-gardistes. Le programme de ce TD interrogera le rapport du naturalisme à la modernité et à l'idée d'avant-garde à travers deux œuvres à la fois proches par la proximité de leurs auteurs, les thèmes abordés et distinctes par le genre qu'elles illustrent : pour l'une, le poème en prose, s'inscrivant dans l'héritage de Baudelaire ; pour l'autre, le roman du peuple, présenté par Zola comme un « travail purement philologique ».

Œuvres au programme :

J.-K. HUYSMANS, *Le Drageoir aux épices* suivi de *Croquis parisiens*, coll. Poésie Gallimard. (Nous n'étudierons que *Croquis parisiens*).

E. ZOLA, *L'Assommoir*, GF Flammarion.

TD 2 (24 h)
Régis Tettamanzi
André Gide, *Les Faux-monnayeurs*

Le cours est consacré au roman d'André Gide *Les Faux-monnayeurs* (1925), considéré comme un des grands textes de la modernité littéraire. Il est évidemment conseillé de l'avoir lu avant la rentrée. Si ce roman constitue l'essentiel de notre propos au cours du semestre, on ne s'interdira pas non plus quelques allusions à l'autobiographie de Gide *Si le grain ne meurt* (1926). De même, il faut tenir compte du *Journal des Faux-monnayeurs*, regard spéculaire de Gide sur son roman, qu'il écrit et publie en parallèle.

Œuvre au programme :

André GIDE, *Les Faux-monnayeurs*, Folio n°879.

Lectures complémentaires :

André GIDE, *Journal des Faux-monnayeurs* (Folio ou L'imaginaire).

André GIDE, *Si le grain ne meurt*, Folio n°875.

UE 53 : Littérature comparée, l'Europe littéraire 1

➤ **L'UE 53 concerne tous les étudiants et toutes les spécialisations.**

Crédits ECTS : 8

Coefficient : 8

Cette UE associe un cours magistral (CM) de littérature comparée, suivi par tous les étudiants, à un TD centré sur un groupe d'œuvres françaises et étrangères, abordées dans une optique comparatiste. Le CM est obligatoire. Vous pouvez choisir le TD qui vous intéresse parmi les 3 proposés.

CM (24 h)

Nicolas Correard

**L'Europe littéraire 1. La République des Lettres :
échanges, identités, circulations (XV^e-XVIII^e siècles)**

De la fin du Moyen Âge jusqu'à la Révolution française, les échanges intellectuels qui structurent l'espace européen sont une réalité première, préexistant aux identités : l'emploi croissant des langues vernaculaires n'efface pas le substrat de la latinité ; les divisions religieuses n'enlèvent rien au sentiment d'appartenance à une communauté chrétienne, même déchirée par les guerres. Souvent engagés au service de pouvoirs qui leur accordent protection – et financements ! – les écrivains et savants de la première modernité entretiennent pourtant l'idéal d'une communauté qui transcenderait les nations, la « République des Lettres ». Utopie, ou chimère ? Entre le poids des allégeances et la tentation du cosmopolitisme, les lettrés naviguent souvent entre les frontières, de gré... ou de force, puisque l'exil est une réalité aussi douloureuse que productive pour nombre d'entre eux. L'essor des caractériologies et des stéréotypes nationaux, la valse des « modèles » (le modèle italien, le modèle français, le modèle hollandais, le modèle du « Nord », etc.), ou encore les dynamiques de traductions et d'adaptations littéraires, témoignent de l'intensité des relations culturelles. Ces dernières fluctuent au gré des relations politiques, mais de manière souvent paradoxale. Ainsi de l'importation des modèles littéraires espagnols en France au temps de l'« antipathie » entre les deux nations, ou de l'« anglomanie », contemporaine d'une autre rivalité séculaire qui se joue entre les deux rives de la Manche pour la prépondérance diplomatique, militaire et savante...

Ce cours s'arrêtera sur certaines figures incontournables, envisagées à travers le prisme de leur contribution aux échanges européens (Pétrarque, Érasme, Descartes, Voltaire), aussi bien que sur des figures moins connues, remarquables par leur nomadisme (Vives, Barclay, Comenius, Holberg...). Il s'interrogera sur les modèles et contre-modèles de l'intellectuel : naissance des légendes de l'héroïsme, de la folie ou du génie des lettrés ; rapport aux dominants (les princes) et aux dominés (le peuple, les femmes...); visions de l'Autre (Turcs, cannibales, Juifs). Il détaillera enfin les formes de circulation physique : les voyages humanistes (le voyage à Rome au XVI^e siècle, le voyage à Paris au XVII^e siècle, le voyage à Londres au XVIII^e siècle...); les exils (Bruno en Angleterre, Agrippa d'Aubigné en Suisse, Pierre Bayle en Hollande, etc.); les ambassades ou les invitations.

Les échanges n'abolissent pas les identités, et le cours fera ressortir comment les clivages et les tensions de l'Europe actuelle s'enracinent dans l'histoire culturelle profonde : où l'on verra que les Catalans étaient fiers de leur littérature dès le XV^e siècle ; que l'identité allemande doit beaucoup au geste d'un moine nommé Luther en 1517 ; que le Brexit peut s'expliquer par la francophobie de Shakespeare ; ou encore que l'universalisme français, fruit des Lumières françaises, n'est pas si facile à partager... Mais le sentiment de singularité n'est-il pas l'effet d'une ignorance ? Un *gentleman* est-il autre chose qu'un « honnête homme » ? Le fameux *humour* anglais doit beaucoup à l'« esprit français », qui

doit beaucoup à la *sprezzatura* italienne, qui doit beaucoup à l'*urbanitas* latine... Les identités résultent des interactions, et d'une appartenance à une communauté civilisationnelle.

Bibliographie (lectures recommandées pour accompagner le cours)

- BOTS Hans et WAQUET Françoise, *La République des Lettres*, Belin – De Boeck, 1997.
- FUMAROLI Marc, *La République des Lettres*, Gallimard, 2015 (I. « Une citoyenneté idéale », p. 33-167).
- LAURENS Pierre, NATIVEL Colette et VILLEUMIER LAURENS Françoise, *La République des Lettres. Une anthologie*, Les Belles Lettres, 2021.

Une brochure rassemblant des textes dont la lecture est **obligatoire** sera distribuée dans le cadre du cours.

TD 1 (30 h)

Paul-André Claudel

Salomé, mythe fin-de-siècle

Archétype de la femme fatale, image vivante de la séduction, Salomé occupe une place de choix dans la galerie des figures féminines célébrées par l'art et la littérature du XIX^e siècle. L'histoire de Salomé est bien connue : dans le Nouveau Testament, Salomé est cette princesse juive qui danse à la cour d'Hérode et qui séduit le roi, avant de lui demander, sur le conseil de sa mère, la tête de saint Jean Baptiste. Mais le mythe artistique et littéraire qu'a suscité la jeune fille dépasse de très loin les données bibliques. Parmi cent autres, Flaubert, Mallarmé, Moreau, Laforgue, Wilde, Lorrain, Strauss, ont cédé au charme de cette princesse à la fois séduisante et destructrice. A l'origine de multiples évocations artistiques, objet de tous les fantasmes masculins, comment la Salomé issue des Évangiles a-t-elle pu susciter une telle fascination dans l'Europe de la fin du siècle ? Et, surtout, quels ont été les enjeux littéraires et esthétiques de sa représentation ?

Corpus étudié :

- G. FLAUBERT, *Hérodiade* [1877], Paris, Mille et une nuits, 2000.
- J.-K. HUYSMANS, *A Rebours* [1884], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1998 (chapitre V).
- J. LAFORGUE, *Moralités légendaires* [1886], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2002 (chapitre « Salomé »).
- S. MALLARME, *Hérodiade* [1864-1898], in *Poésies*, Paris, Le Livre de Poche, 2005 (photocopies fournies)
- O. WILDE, *Salomé* [1892], Paris, Flammarion, coll. « GF bilingue », 1993.

TD 2 (30 h)

Constance Gornes

Masques et ambiguïtés du héros dramatique

Jouer un rôle, telle est l'essence même du théâtre, où par la représentation le personnage s'incarne en parole et en acte. Mais lorsque celui-ci revêt délibérément un masque – celui de la folie chez Hamlet, ou de la débauche chez Lorenzo et son frère allemand Fiesco –, comment appréhender les différentes facettes qui composent sa personnalité, au moment précis où elles entrent en contradiction ? L'ambiguïté, d'abord éthique, qui pose la question des tensions entre vice et vertu, crime et justice, cynisme et idéal, ne tarde pas à s'étendre à la sphère existentielle. Écartelés par l'opposition entre image privée et image publique, les héros, tourmentés, marginaux, en crise, portent en eux-mêmes la dimension tragique de l'œuvre. Dans ce cours, il s'agira d'envisager les différents aspects de ces ambivalences dans le cadre particulier qu'est celui de la pièce de théâtre, où elles interrogent à la fois le

rapport à autrui et à soi-même, la relation du spectateur à l'œuvre, et plus généralement, le défi de la constitution du Moi, enjeu central du drame romantique et de ses sources shakespeariennes.

Corpus étudié :

William SHAKESPEARE, *Hamlet*, Folio-Théâtre, 2008.

Alfred DE MUSSET, *Lorenzaccio*, GF, 2008.

Friedrich SCHILLER, *La Conjuration de Fiesco à Gênes*, L'Arche, 2001.

UE 54 : Compétences transversales 1

➤ **L'UE 54 concerne tous les étudiants et toutes les spécialisations.**

Crédits ECTS : 4

Coefficient : 4

Cette Unité d'Enseignement est composée de deux cours spécifiques dépendant de votre choix de spécialisation.

Spécialisation « Approfondissement littéraire »

EC 1 – Tristan Fourré, Langue du Moyen Âge (18 h)

Ce cours s'adresse en priorité aux étudiants envisageant de se présenter aux concours de l'enseignement, mais aussi à tous ceux qui sont désireux d'approfondir leur connaissance de la langue.

Dans l'optique du CAPES, nous travaillerons les compétences demandées par la question de sémantique historique. De surcroît, les notions de syntaxe et de morphologie abordées en ancien français permettront de mieux appréhender la grammaire du français moderne.

Dans l'optique de l'Agrégation, nous développerons les compétences indispensables au traitement des exercices de traduction, phonétique, morphologie, syntaxe, lexicologie.

Plus largement, ce cours facilite l'accès aux œuvres littéraires médiévales par l'acquisition d'une connaissance approfondie de la langue française des XII^e et XIII^e siècles.

NB : Il est tout à fait possible de suivre cet enseignement sans avoir étudié l'ancien français au préalable. Néanmoins, étant donné la densité du programme, il est indispensable de suivre ce cours sur les deux semestres afin de profiter d'une formation complète. Nous travaillerons à partir du texte suivant (l'achat n'est pas obligatoire, mais recommandé) : *La Mort du roi Arthur*, éd. David F. Hult, Paris, Librairie Générale Française (coll. Le Livre de Poche, Lettres gothiques). Une bibliographie sera distribuée en début de semestre.

NOTE : Le TD de « Langue du Moyen Âge » a été conçu spécialement pour les étudiants de la spécialisation « Approfondissement littéraire », mais il est possible de suivre, à la place, le TD d'« Histoire de la langue » relevant d'autres spécialisations.

EC 2 – Ombeline Charrier, Grammaire et stylistique (18 h)

Grammaire. Cet enseignement vise à développer les compétences morpho-syntaxiques et plus largement linguistiques, dans une perspective descriptive. L'objectif est d'acquérir un vocabulaire métalinguistique précis et de pouvoir le mobiliser en contexte : chaque séance de grammaire privilégiera un aller-retour entre la théorie (acquisition des notions) et la pratique (repérage textuel et analyse des occurrences). Chaque trait morpho-syntaxique est susceptible d'être commenté dans une perspective stylistique : chacun des textes étudiés en grammaire fera l'objet, dans un second temps, d'une analyse stylistique.

Stylistique. L'enjeu du cours sera d'apporter un regard technique sur divers procédés formels, afin de donner aux étudiants un certain nombre d'outils d'analyse leur permettant d'apprécier la singularité de l'écriture des auteurs. En nous appuyant sur des textes issus de différents contextes littéraires, nous

rencontrerons des notions – souvent connues mais peu aisées à étudier avec précision – telles que la métaphore ou le haut degré. Des indications bibliographiques – générales ou spécifiques aux notions abordées en cours – seront proposées durant le semestre.

La Grammaire et la stylistique seront étudiées de concert, dans la perspective des concours (CAPES et Agrégation).

Spécialisation **« Professorat des écoles »**

EC 1 – Sibylle Orlandi, Histoire de la langue française (18 h)

Cet enseignement propose un panorama des principales évolutions du français, en partant du latin pour arriver à l'époque contemporaine. Qu'est-ce que « la langue française » ? Y a-t-il un ou des français ? Que signifient les appellations d' « ancien français », de « moyen français », de « français classique » et de « français moderne » ? Comment la prononciation et l'orthographe ont-elles changé au fil des siècles ? La perspective adoptée sera diachronique : il s'agira de saisir les différents états d'une langue, en regard des évolutions politiques, sociales et géographiques qui ont marqué le(s) territoire(s). Une telle approche implique aussi de prendre en considération les langues avec lesquelles le français est en contact : d'où viennent les emprunts lexicaux ? comment expliquer certaines spécificités du français par rapport aux autres langues romanes ?

Le cours, qui s'étend sur deux semestres, s'appuiera sur des études de textes allant du Moyen Âge à nos jours : écrits littéraires, édits, réflexions métalinguistiques, journaux, enregistrements sonores... L'enjeu est de développer les capacités d'analyse des étudiants sur les plans de la morphologie, de la syntaxe et du lexique : le travail d'identification et d'étude des phénomènes ira de pair avec un effort de contextualisation historique.

Cet enseignement s'adresse notamment aux étudiants qui envisagent des projets professionnels comme le professorat des écoles, l'édition, l'animation, les concours administratifs, les métiers de la communication et de la culture etc... En revanche, il ne prépare pas spécifiquement aux concours du Capes et de l'Agrégation de Lettres modernes ou classiques. Une bibliographie sera distribuée au début du cours.

NOTE : Il est possible de suivre, à la place, du TD d'« Histoire de la langue » le TD de « Langue du Moyen Age » (voir spécialisation « Approfondissement littéraire »).

EC 2 – Ombeline Charrier, Grammaire (18 h)

Cet enseignement vise à développer les compétences morpho-syntaxiques et plus largement linguistiques, dans une perspective descriptive. L'objectif est d'acquérir un vocabulaire métalinguistique précis et de pouvoir le mobiliser en contexte : chaque séance de grammaire privilégiera un aller-retour entre la théorie (acquisition des notions) et la pratique (repérage textuel et analyse des occurrences).

Le semestre sera consacré à la connaissance des fondamentaux (classes grammaticales, fonctions syntaxiques, groupe verbal, groupe nominal).

Savoir conjuguer les verbes est un pré-requis pour ce cours. La consultation régulière d'un ouvrage de type Bescherelle peut aider celles et ceux qui ne seraient pas encore à leur aise avec l'emploi de certains temps ou de certains modes.

Indications bibliographiques :

Il sera important de vous procurer une grammaire afin de réviser les notions déjà abordées, mais aussi de préciser et d'approfondir le travail fait en classe. La *Grammaire graduelle du français* (Grévisse de l'étudiant, De Boeck) de Cécile Narjoux peut constituer un bon manuel de référence. Pour celles et ceux qui voudraient s'entraîner avec des exercices corrigés, le recours à un manuel mêlant théorie et pratique peut être utile : par exemple, les *Trente-cinq questions de grammaire française* (Armand Colin) de Florence Mercier-Leca. Une bibliographie plus étoffée sera donnée en début de cours.

Spécialisation

« Découvertes des métiers du livre »

EC 1 – Sibylle Orlandi, Histoire de la langue française (18 h)

Cet enseignement propose un panorama des principales évolutions du français, en partant du latin pour arriver à l'époque contemporaine. Qu'est-ce que « la langue française » ? Y a-t-il un ou des français ? Que signifient les appellations d'« ancien français », de « moyen français », de « français classique » et de « français moderne » ? Comment la prononciation et l'orthographe ont-elles changé au fil des siècles ? La perspective adoptée sera diachronique : il s'agira de saisir les différents états d'une langue, en regard des évolutions politiques, sociales et géographiques qui ont marqué le(s) territoire(s). Une telle approche implique aussi de prendre en considération les langues avec lesquelles le français est en contact : d'où viennent les emprunts lexicaux ? comment expliquer certaines spécificités du français par rapport aux autres langues romanes ?

Le cours, qui s'étend sur deux semestres, s'appuiera sur des études de textes allant du Moyen Âge à nos jours : écrits littéraires, édits, réflexions métalinguistiques, journaux, enregistrements sonores... L'enjeu est de développer les capacités d'analyse des étudiants sur les plans de la morphologie, de la syntaxe et du lexique : le travail d'identification et d'étude des phénomènes ira de pair avec un effort de contextualisation historique.

Cet enseignement s'adresse notamment aux étudiants qui envisagent des projets professionnels comme le professorat des écoles, l'édition, l'animation, les concours administratifs, les métiers de la communication et de la culture, etc. En revanche, il ne prépare pas spécifiquement aux concours du Capes et de l'Agrégation de Lettres modernes ou classiques. Une bibliographie sera distribuée au début du cours.

NOTE : Il est possible de suivre, à la place, du TD d'« Histoire de la langue » le TD de « Langue du Moyen Age » (voir spécialisation « Approfondissement littéraire »).

EC 2 – Benoît Chetaille, Politique du livre et de la culture (18 h)

Ce cours se divisera en trois parties :

- 1) Préparation au stage : trouver un lieu de stage, présenter un CV et une lettre de motivation, rédiger son rapport de stage (cette partie occupera les deux premières séances).
- 2) Histoire des politiques culturelles, de l'ancien régime à nos jours : étude de l'intervention des pouvoirs dans la sphère culturelle, évolution du rapport du pouvoir à la culture, élargissement du périmètre de la définition de « culture ».

3) Culture de l'information: à partir d'exposés effectués par les étudiants sur des cas typiques d'emballements médiatiques, nous donnerons les fondamentaux d'une éducation critique aux médias et à l'information (cette partie occupera les deux dernières séances).

Spécialisation **« Information-communication »**

Xavier Liébard, Atelier écriture filmique : écrire un projet documentaire (36 h TD, 12 étudiants maximum)

Valeurs de plans, découpage technique, principe de narration, repérages. En s'appuyant sur le travail de quelques grands documentaristes, les étudiant(e)s découvrent les grands principes de l'écriture audiovisuelle d'un documentaire. Dans la pratique, ils repèrent leur documentaire d'année et, sur le terrain, ils vont à la rencontre de leurs décors et leurs personnages. Au fil de l'avancée de leur travail, ils photographient, ils écrivent une trame narrative, afin de construire l'histoire la plus solide possible pour leur documentaire qui sera tourné au second semestre.

Apprentissage de l'écriture et du tournage d'un documentaire en équipe.

Matériel :

Unité de tournage pro, caméras de type Sony PXW et NX100 Sony.

Fomat Full HD prise de son perchée sans mixette.

Première formation à Da vinci resolve 15.

UE 55 : Compétences transversales 2

➤ **L'UE 55 concerne tous les étudiants et toutes les spécialisations.**

Crédits ECTS : 4

Coefficient : 4

Cette Unité d'Enseignement est composée d'un enseignement de langue étrangère, obligatoire, et d'un cours spécifique dépendant de votre choix de spécialisation.

Langue étrangère

En allemand, en anglais et en espagnol, des cours spécifiques (2 h/semaine) sont réservés aux étudiants de Lettres modernes. Pour les autres langues enseignées à l'université (italien, russe) les étudiants pourront rejoindre certains TD de la Faculté des Langues (modalités précisées à la rentrée).

Anglais : Claire Paris (24 h)

Nous étudierons le roman dystopique de Margaret Atwood *The Handmaid's Tale* ainsi que ses diverses adaptations ; cinématographique, opératique, radiophonique, graphique.

Il est impératif que les étudiants se procurent et lisent l'ouvrage **avant le début du semestre** dans l'une des éditions suivantes : *The Handmaid's Tale*, Paperback, 1999 ou Vintage Future, 2014.

Espagnol : Brayan Alexis Lopez Roldan (24 h)

Les cours seront basés sur une approche communicative et ils seront destinés à la maîtrise de la langue espagnole sous ses différentes formes, tant écrite que orale. Ainsi, les sujets des cours se centreront sur l'actualité du monde hispanophone, la culture, la littérature, l'histoire et la globalisation en général. En s'appuyant sur des exercices de compréhension et d'expression orale, (des extraits vidéos, débats, jeux de rôle) ainsi que l'étude d'extraits journalistiques qui approcheront les étudiants à une vue contemporaine de la langue espagnole, en Espagne et en Amérique Latine.

Allemand : Mme Le Touze et Mme Kuhn (24 h)

Le cours d'allemand est organisé en deux parties : la moitié des cours sera de la pratique orale. Des approches de pédagogie alternative comme le « literarisches Unterrichtsgespräch », des jeux de rôles ou des petites lectures scéniques vous permettront de pratiquer l'allemand. Le but sera de développer votre capacité de débattre, d'exprimer votre opinion sur des sujets concernant la vie quotidienne en Allemagne et de mettre en pratique les bases grammaticales que vous revoyez dans la seconde partie du cours consacrée à la partie écrite, tout en passant par des créations d'histoires et l'utilisation des médias contemporains en allemand. Les textes seront distribués en début d'année.

Conseil bibliographique pour vous préparer :

REIMANN, Monika, *Grammaire de base de l'allemand*, München, 2012.

Spécialisation **« Approfondissement littéraire » :**

LANGUE ET CIVILISATION DE L'ANTIQUITE

En langues anciennes sont proposées deux formes d'enseignement, pour les étudiants en « Approfondissement littéraire » : l'une orientée vers la préparation des concours, et l'autre non. Chaque étudiant, selon ses objectifs, choisira donc entre ces deux possibilités :

Choix 1 : latin spécialisation ou grec spécialisation (langue et littérature)

Les étudiants ayant commencé au collège et au lycée l'apprentissage du latin ou du grec s'inscrivent dans le niveau « continuant ».

Les étudiants qui poursuivent l'apprentissage d'une langue ancienne commencé en L1 s'inscrivent dans le niveau « débutant 3^e année ».

Quel que soit le niveau choisi, l'enseignement comporte un cours de version et un cours de littérature (étude et commentaire d'une œuvre latine ou grecque)

Horaires :

Niveau « continuant » : 1 h 30, cours de langue, et 1 h, cours sur un auteur, par semaine.

Niveau « débutant 3^e année » : les cours sont mutualisés avec les cours de L2 niveau continuant. Les étudiants débutants de L3 bénéficient d'un aménagement horaire et d'un programme spécifique pour le cours d'auteur afin que le volume horaire total du semestre soit identique à celui des étudiants niveau continuant.

Choix 2 : littératures et cultures antiques

Cet enseignement de culture générale ne comporte pas de cours de langue ancienne et ne convient pas si l'on souhaite présenter le latin ou le grec à un concours d'enseignement.

Horaire : 1 h de CM par semaine et 1 h de TD par semaine

Le descriptif précis des cours proposés dans l'un et l'autre cas figure à la suite des recommandations.

RECOMMANDATIONS

Avant que vous choisissiez votre niveau, nous vous rappelons qu'au concours de l'agrégation de Lettres Modernes figure une version **latine** ou une version **grecque** obligatoire. De plus, à l'oral du Capes de Lettres Modernes, figure une option « Latin pour Lettres Modernes ».

Seuls les étudiants ayant suivi pendant les trois années de licence la filière **Latin spécialisation** ou la filière **Grec spécialisation** (pour étudiants continuant, ou pour grands débutants) pourront atteindre le niveau leur permettant de passer ces épreuves.

En principe, le choix de l'enseignement de langues anciennes en **L3** découle des enseignements suivis les années précédentes, ce qui donne la répartition suivante :

Enseignements suivis en L2	Enseignements à suivre en L3
Latin spécialisation, niveau continuant : <i>Langue latine continuant 3 et 4</i> et <i>Textes littéraires latins</i>	<i>Version latine</i> et <i>Auteur latin 1</i> ou <i>Auteur latin 2</i> (1 auteur au choix)
Latin spécialisation, niveau débutant <i>Latin débutant langue et textes 3 et 4</i>	<i>Langue latine continuant 3 et 4</i> et <i>Textes littéraires latins</i>
<i>Aspects de la littérature ancienne 1 et 2</i> et un enseignement lié à la culture antique au choix	<i>Aspects de la littérature ancienne 3 et 4</i> et un enseignement lié à la culture antique au choix
Grec spécialisation, niveau continuant : <i>Langue grecque continuant 1 et 2</i> et <i>Textes littéraires grecs</i>	<i>Version grecque</i> et <i>Auteur grec 1</i> ou <i>Auteur grec 2</i> (1 auteur au choix)
Grec spécialisation, niveau débutant <i>grec débutant langue et textes 3 et 4</i>	<i>Langue grecque continuant 1 et 2</i> et <i>Textes littéraires grecs</i>

N.B. : Quel que soit le cours choisi en langues anciennes, le programme du deuxième semestre est la suite de celui du premier semestre ; la validation et le nombre d'heures sont identiques.

Pour tous les cas particuliers (étudiants entrant en Licence de Lettres modernes par équivalence ou venant d'une autre faculté, par exemple), se renseigner au secrétariat de Lettres Anciennes : **Bureau C109.5, tél. : 02.53.52.22.76** ou auprès de l'enseignante responsable de la formation en langues anciennes : sophie.van-laer@univ-nantes.fr

DESCRIPTIFS DES COURS DE LANGUES ANCIENNES

Choix 1 : Latin spécialisation

Ces cours sont donc destinés plus particulièrement aux étudiants qui sont intéressés par les langues anciennes, ainsi qu'aux futurs agrégatifs de Lettres Modernes. En fonction de leurs études antérieures, les étudiants peuvent s'inscrire dans l'un des deux niveaux :

Latin niveau continuant

Réservé en principe à ceux qui ont fait du latin depuis le collège

2 enseignements (1 enseignement obligatoire et 1 enseignement au choix) :

1 cours de version :

Version latine (18 h) – cours de Pierre Maréchaux

Ce cours sera consacré à la traduction des textes. Une semaine sur deux, une version sera remise et corrigée en classe. Durant la semaine intermédiaire, un texte de bonne longueur sera distribué et traduit *aperto libro*. Il s'agira d'aborder le plus de genres littéraires possibles allant de la période archaïque à la période chrétienne.

Nous conjuguerons deux manuels de textes :

- l'anthologie chronologique de R. Morisset et G. Thévenot, *Les lettres latines*, 3 volumes, Paris, Les éditions de l'École, 1961.
- l'anthologie thématique de P. Maréchaux, *Littérature latine*, Paris, PUF, 1998.

Les textes seront fournis sous forme de photocopies.

Il est inutile de rappeler que tous les latinistes devront posséder au moins une grammaire de leur choix et un dictionnaire parmi les titres suivants :

- A. Ernout., F. Thomas, *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck, 2002.
- Baudiffier E., Gason J., Morisset R., Thomas A., *Précis de grammaire des lettres latines*, Paris, Magnard, 1994.
- L. Sausy, *Grammaire latine complète*, Paris, Eyrolles, 2010.
- C. Touratier, *Grammaire latine*, Paris, Sedes, 2008.
- F. Gaffiot, *Le Grand Gaffiot*, Dictionnaire Latin sous la direction de P. Flobert, Hachette, 2005.

1 auteur au choix (en S1 et S2) :

Auteur latin 1 (Catulle) (12 h) – cours de Pierre Maréchaux

Œuvre étudiée :

Catulle, *Poésies*.

Nous travaillerons sur l'édition de Georges Lafaye, Catulle, *Poésies*, Paris, CUF, (éd. 2003 révisée par Simone Viarre, première éd. 1932). Les élèves de L3 peuvent pour limiter les frais se procurer le texte et la traduction dans la collection « Classiques en poche » du même éditeur (traduction revue par Simone Viarre et introduction de Jean-Pierre Néraudau, Paris, 2002).

Une bibliographie sera distribuée en cours.

ou

Auteur latin 2 (Tite-Live) (12 h) – cours de Bernard Mineo

Œuvre étudiée :

Tite-Live, *Histoire romaine*, livre V.

L'édition utilisée en cours sera l'édition bilingue de la C.U.F : Tite-Live, *Histoire romaine*, tome V, texte établi par Jean Bayet et traduit par Gaston Baillet, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.

Latin niveau débutant

Perfectionnement de l'apprentissage systématique effectué en L1 et L2

2 enseignements obligatoires :

1 cours de version :

Langue latine 3 continuant (18 h : 9 séances de 2 h) – cours d'Enimie Rouquette

Le cours propose un approfondissement des connaissances grammaticales acquises en L1 et initie les étudiants à la traduction française de textes latins de difficulté moyenne. Les instruments de travail qu'il faut posséder sont en priorité :

- une grammaire latine (celle de Morisset, Gason, Thomas et Baudiffier, Paris, Magnard, 1993 ou celle de Lucien Sausy, Paris, Eyrolles, 2010).
- *Le grand Gaffiot*, dictionnaire latin-français, revu sous la direction de Pierre Flobert, Paris, Hachette, 2000.

ET

1 cours d'auteur

Textes littéraires latins (12 h : 8 séances d'1 h 30) – cours de Pierre Belenfant

L'objet de ce cours est l'étude et le commentaire d'une œuvre littéraire latine. L'œuvre au programme au premier semestre, cette année, est le premier livre de l'*Histoire romaine* de Tite-Live..

L'historien Tite-Live a écrit, au début de l'Empire, l'histoire de Rome depuis sa fondation. Dans le premier de ses *Ab Vrbe condita libri*, il remonte aux premiers temps de la puissante cité : Énée, les rois d'Albe, Romulus et Rémus, la succession des rois à Rome jusqu'au renversement de Tarquin le Superbe...

Le texte sera étudié au moyen d'une édition bilingue :

Tite-Live, *Histoire Romaine I. La Fondation de Rome*, éd. et trad. Gaston Baillet, Paris, 2009, Les Belles Lettres (Collection Classiques en Poche).

Les extraits étudiés seront photocopiés et distribués, mais il est nécessaire d'avoir lu intégralement le texte en traduction.

Choix 1 : Grec spécialisation

Ces cours sont donc destinés plus particulièrement aux étudiants qui sont intéressés par les langues anciennes ainsi qu'aux futurs agrégatifs de Lettres Modernes à qui le concours donne le choix entre version latin et version grecque. En fonction de leurs études antérieures, les étudiants peuvent s'inscrire dans l'un des deux niveaux :

Grec niveau continuant

Réservé en principe à ceux qui ont fait du grec depuis le collège

2 enseignements (1 enseignement obligatoire et 1 enseignement au choix) :

1 cours de version :

Version grecque (18 h) – cours de Pierre Belenfant

Ce cours vise à consolider les connaissances lexicales et grammaticales des étudiants pour les aider à traduire, avec l'appui du dictionnaire, des textes qui seront représentatifs des principaux genres littéraires grecs (épopée, poésie didactique, tragédie, comédie, histoire, dialogue, fable, roman). On procédera par alternance entre une séance dédiée à la correction d'une version traduite intégralement par l'étudiant et évaluée par l'enseignant, et une séance consacrée à de la traduction improvisée, des révisions de vocabulaire, et à l'étude de points de grammaire et de syntaxe.

Outils de référence (consultables en bibliothèque) :

A. Bailly, *Dictionnaire Grec Français*, Hachette, 1950.

Ph. Guisard et Ch. Laizé, *Lexique grec pour débiter*, Ellipses, 2012.

J. Allard et E. Feuillâtre, *Grammaire grecque*, Hachette.

E. Ragon et A. Dain, *Grammaire grecque*, De Gigord.

M. Bizos, *Syntaxe grecque*, Vuibert, 1961.

ET

1 auteur au choix :

Auteur grec 1 (Platon) (12 h) – cours d'Eugenio Amato

Œuvre étudiée : Platon, *La République*, livres II-III,

édition de référence : Platon, *Œuvres complètes*, tome VI, texte établi et traduit par Émile Chambry, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.

Le cours consistera dans la présentation détaillée, l'étude et l'analyse à tous les niveaux (linguistique, grammatical, littéraire, historique) de l'œuvre. Il est souhaitable que chaque étudiant puisse disposer d'une copie de l'édition de référence.

ou

Auteur grec 2 (Poésie hymnique) (12 h) – cours d'Odile Tresch

Poésie hymnique

Une étude de la poésie hymnique au travers d'un corpus composé d'extraits des *Hymnes* homériques, *Hymnes orphiques* et *Hymnes* de Callimaque (corpus distribué lors du premier cours).

Grec niveau débutant

Perfectionnement de l'apprentissage systématique effectué en L1 et L2

2 enseignements obligatoires :

1 cours de version :

Langue grecque 1 continuant (18 h) – cours d'Odile Tresch

Objectif : enrichir son expérience directe, pratique, et diversifiée de la traduction des textes grecs ; conforter ses connaissances grammaticales ; se familiariser avec les méthodes et outils de travail nécessaires pour avoir accès aux textes en toute autonomie.

Programme :

Traduction de textes de prose (philosophes, orateurs, historiens, etc...).

Conseils préparatoires :

- pratiquer le "petit-grec" (travail avec les textes en version originale et en version traduite en parallèle) sur des œuvres plaisantes de la littérature grecque ; au besoin, utiliser les traductions juxtalinéaires des œuvres disponibles en ligne (ex : le site juxta.free.fr).

- procéder à des révisions grammaticales concrètes et pratiques, en utilisant des manuels qui comportent exercices et corrigés : par exemple, Joëlle Bertrand, *La grammaire grecque par l'exemple*, éd. Ellipses.

ET

1 cours d'auteurs

Textes littéraires grecs (12 h : 8 séances d'1 h 30) – cours d'Odile Tresch

Objectif : être capable de commenter, analyser, c'est-à-dire donner du sens, à tout extrait d'une œuvre de la littérature grecque ; connaître les enjeux narratifs, littéraires et mythologiques des textes « fondateurs » de la civilisation grecque que sont la *Théogonie* d'Hésiode et les chants homériques ; enrichir sa culture.

Programme :

Extraits d'œuvres variées (prose et poésie), dont extraits de : *l'Iliade*, *l'Odyssée* (Homère) et la *Théogonie*

(Hésiode).

Conseils préparatoires :

- lire les œuvres de la littérature grecque en traduction (celles qui plaisent).
- prendre soin de sa culture personnelle (être ouvert aux différentes manifestations culturelles et scientifiques organisées au sein de l'Université ou de la ville de Nantes).

Choix 2 : Littératures et cultures antiques

2 enseignements (1 enseignement obligatoire et 1 enseignement au choix) :

1 cours obligatoire de littérature antique :

Aspects de la littérature ancienne 3 : CM (12 h) – cours de François Le Penuizic

L'objectif de ce cours est d'explorer les grands genres de la prose latine de l'époque classique, avec des regards sur la prose de langue grecque : il s'agit en particulier d'étudier, de questionner et de mettre en perspective les notions de genre romanesque, de genre historique ou de genre oratoire. Les supports utilisés sont des extraits, en traduction, des œuvres les plus représentatives, afin de pouvoir procéder à des analyses précises et à des comparaisons.

La bibliographie se limite à quelques grands classiques :

J.-P. NERAUDEAU, *La Littérature latine*, Hachette, Paris, 2000.

H. ZEHACKER et J.-C. FREDOUILLE, *Littérature latine*, PUF, Paris, 2013.

R. MARTIN et J. GAILLARD, *Les Genres littéraires à Rome*, Nathan, 2013.

1 cours de culture antique au choix (parmi les 3 cours proposés) :

Sciences et Antiquité (12 h) – cours de Frédéric Le Blay

Ancient Cosmologies: Myths and Science. An Introduction to Environmental Anthropology.

Our seminar is an introduction to the study of representations and 'sciences' dealing with nature and cosmos in ancient societies, taking civilizations of the Mediterranean world as an example. Insights on other cultural areas will also be proposed.

Two perspectives will be at stake:

- MYTHOLOGICAL THOUGHT AS AN EXPLANATION OF THE WORLD;
- FIRST RATIONAL AND THEORETICAL SYSTEMS.

Rather than opposing both perspectives, we will try to enhance the narrative dimension of each of them. We will also show that both of them are a response to the same challenge, the adaptation of human societies to their environment.

Bibliographical references:

BRISSON L. & MEYERSTEIN F. W. [1991], *Inventer l'univers. Le problème de la connaissance et les modèles cosmologiques*, Coll. L'Âne d'or, Les Belles Lettres, Paris.

BUXTON R. (ed.) [1999], *From Myth to Reason? Studies in the Development of Greek Thought*, Oxford University Press, Oxford.

COUPE L. [1997], *Myth. The New Critical Idiom*, Routledge, London-New York

DESCOLA Ph. [2005], *Par-delà nature et culture*, Gallimard, Paris.

DUMAS-REUNGOAT Ch. [2001], *La Fin du Monde : enquête sur l'origine du mythe*, Les Belles Lettres, Paris.
NOUVEL Pascal [2020], *Avant toutes choses. Enquête sur les discours d'origine*, CNRS Éditions, Paris.
VEYNE P. [1983], *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes. Essai sur l'imagination constituante*, Seuil, Paris.
VITALIANO D. B. [1973], *Legends of the Earth, their Geologic Origins*, Indiana University Press, Bloomington-London.

ou

Syncrétismes religieux (12 h) – cours de Pierre Maréchaux

Depuis plusieurs années, l'objet de ce cours consiste à étudier d'une manière comparatiste les grandes religions du Proche et de l'Extrême Orient Ancien. Durant l'année universitaire 2021-2022, les séances élucideront les problèmes du littéralisme et de l'allégorisme dans l'interprétation des grands textes religieux de la Méditerranée et du Moyen-Orient.

Nous nous intéresserons en priorité à un Islam syncrétique : nous étudierons l'exégèse coranique dans ses rapports avec la Torah et la Bible grecque, la philosophie arabe médiévale et sa situation dans l'aristotélisme, le mysticisme et le soufisme arabo-persans dans leurs relations avec le néo-platonisme, l'épopée de Ferdowsi comme réécriture des grandes épopées gréco-latines et indiennes. Plusieurs séances excéderont l'Antiquité et le Moyen-Âge et nous emmèneront au XVI^e siècle : nous y évoquerons la crise de l'interprétation au fil des œuvres d'Érasme et de Rabelais en revenant sans cesse au texte de base, la Bible latine. Nous travaillerons aussi sur l'œuvre du grand arabisant Guillaume Postel (1510) qui montre dans son *De orbis terræ concordia* comment le judaïsme et l'islam peuvent se fondre dans le christianisme.

ou

Mythes antiques et arts visuels (12 h) – cours d'Enimie Rouquette

Le cours portera sur des mythes antiques qui permettent d'interroger le processus de création de l'artiste ou de l'artisan. En partant des textes grecs et latins, il s'agira d'analyser les modes et les enjeux de l'utilisation de ces mythes dans les arts visuels, de l'Antiquité jusqu'à l'époque contemporaine. Faisant dialoguer textes et images, le cours sera ainsi l'occasion de s'initier à l'histoire de l'art et à ses méthodes d'analyse, et d'approfondir sa connaissance des arts et de la mythologie.

Les textes seront lus en traduction française. La bibliographie sera donnée en cours.

Spécialisation « Professorat des écoles »

Marie Pinel-Blain, (Re)découvrir la poésie pour la vivre à l'école (24 h)

Le cours est inscrit dans le cadre d'un projet de pédagogie innovante lauréat du « FIP » : **“Souffle et poésie”**.

Nous expérimenterons l'intérêt d'une formation par pratiques partagées. 12 classes de primaire de Nantes sont partenaires du projet sous le pilotage de l'Inspection académique 44. Les étudiants de L3 seront associés par binôme à un professeur des écoles partenaire, en vue de 3 interventions actives dans une ou deux classes au 2^e semestre. Ce cours se complète par une mise en œuvre dans le cadre de l'UE 67 « ouvertures préprofessionnelles ».

Apporter aux enfants la maîtrise de l'expression suppose, aux côtés de l'apprentissage de la norme, une ouverture à la créativité et à la liberté de pensée. La poésie est l'espace idéal pour aborder

conjointement la langue, la liberté et la créativité, par le jeu combiné de normes spécifiques et de distorsions. Pour en user à l'école selon les préconisations des programmes, il faut déjà nourrir un lien à la parole poétique. Le cours travaillera donc cette (re)découverte avec comme horizon la pratique en classe, à travers des ateliers d'écriture et des lectures faites au fil de vos choix. Une large place sera faite à la création contemporaine, sous l'égide de Bruno Doucey.

Un fonds de poésie contemporaine et de recueils pour la jeunesse est à disposition au CIDRe.

Le cours se déroulera au CIDRe pour avoir un accès direct aux ouvrages et pouvoir se déplacer et mettre en corps la poésie.

Bibliographie :

L'objectif n°1 est de (re)trouver un plaisir de pratique poétique. Nous construirons en début de cours un rapport libre à la poésie, donc si la bibliographie vous rebute, attendez la mise en pratique pour vous lancer. Pour ceux qui le souhaitent, plongez-vous dans n'importe quel recueil d'auteur ou anthologie qui vous plaît ou picorez sur internet. Puisez sur internet ! mais attention à la mise en page

<http://www.poetica.fr/> : l'ensemble de la poésie classique ;

<http://www.printempsdespoetes.com/> : le site du Printemps de poètes, poésie contemporaine

<http://www.maisondelapoesie-nantes.com/> - Partenaire du projet

<http://repertoiredepoesie.free.fr/>

Penser la poésie à l'époque contemporaine – ou pourquoi la poésie est-elle indispensable dans le monde d'aujourd'hui, et pourquoi les littéraires ont-ils quelque chose de particulier à apporter ?

Jean-Pierre SIMEON, *La poésie sauvera le monde*, 2017.

Jean-Pierre SIMEON, *La vitamine P la poésie, pourquoi, pour qui, comment ?*, Contre-Allée, 2012.

Spécialisation

« Découverte des métiers du livre »

Morgane Souffez, Droit du livre et de la culture (12 h : 6 séances de 2 h)

Ce cours sur le droit d'auteur permet d'appréhender les notions principales (les notions d'œuvre et d'auteur) et de comprendre quelles sont les œuvres protégées par le droit d'auteur, quels sont les droits des auteurs ou encore de quelle façon exploiter les œuvres protégées.

Spécialisation

« Information-communication »

Béatrice Hébuterne, Culture et médiation (14 h)

À une réflexion sur l'origine de la médiation, sur l'évolution des politiques et des pratiques culturelles, s'ajoutera un contenu en relation avec les dispositifs de médiation proposés actuellement dans les musées et les sites patrimoniaux.

UE 56 : Spécialisation

➤ **L'UE 56 concerne tous les étudiants et toutes les spécialisations.**

Crédits ECTS : 2

Coefficient : 2

Cette Unité d'Enseignement est composée d'un cours spécifique dépendant de votre choix de spécialisation.

Spécialisation « Approfondissement littéraire »

Philippe Forest, Théorie et critique littéraires (24 h)

Ce cours présentera les approches et les méthodes de la critique littéraire contemporaine. À travers l'histoire des principales théories développées au XX^e siècle, nous essaierons de comprendre les objets et les enjeux des questionnements actuels attachés à la littérature. Nous nous interrogerons en particulier sur les critères qui déterminent la spécificité du texte littéraire et ses fonctions ; sur les distinctions génériques entre le récit, le théâtre et la poésie ; sur les théories de la réception et le rôle que jouent les lecteurs dans la construction de l'œuvre littéraire.

Ouvrage de référence :

N. TOURSEL, J. VASSEVIÈRE, *Littérature : 150 textes théoriques et critiques*, Paris, Armand Colin, 2015.

Spécialisation « Professorat des écoles »

Nathalie Burguin-Gleize, Mathématiques (12 h)

Prérequis UEC 36 et 46 ou être titulaire d'un bac S.

Enseignement en pédagogie inversée, charge à l'étudiant.e de connaître le cours sur les notions étudiées (un polycopié détaillé est disponible sur Madoc). Les TD consistent essentiellement en la résolution de sujets posés au CRPE les années passées. Les questions d'analyse de travaux d'élèves sont également abordées sans toutefois être approfondies. On reste dans une approche disciplinaire et non didactique des Mathématiques.

Spécialisation « Découvertes des métiers du livre »

Paola Grieco, Économie du livre (12 h)

Paola Grieco est éditrice depuis 14 ans, d'abord directrice éditoriale pendant 12 ans de Gulf Stream éditeur, maison d'édition indépendante nantaise pour la jeunesse, éditrice et agente indépendante

depuis 2 ans. Elle s'attache à présenter en détail le paysage éditorial en France (tendances, chiffres et évolutions), et à expliquer par la théorie et la pratique la construction d'un rétroplanning éditorial, ainsi que l'élaboration de comptes d'exploitation prévisionnels et de devis selon les grandes typologies éditoriales.

Spécialisations **« Information-communication »**

Xavier Liébard, Atelier portrait Selfie ou les coulisses du théâtre (24 heures TP)

Exercice portrait. Pour se préparer au documentaire, les étudiant(e)s font leurs premiers exercices de tournage en cours. Ils doivent réaliser un portrait selfie par personne en inventant des formes narratives. Leur film est tourné au portable avec un micro adapté et monté sur un logiciel virtuel que les étudiants apprennent à maîtriser.

Thème : Les coulisses et la culture. Les étudiant(e)s tournent dans des lieux de culture, musées, concerts, théâtres, associations. Possibilité de tourner avec le Théâtre Universitaire. Les étudiant(e)s tournent des mini documentaires montés à infocom sur Da vinci Resolve 15.



Semestre 6

Présentation des cours

- UE 61 Littérature française : XVII^e – XVIII^e siècles
- UE 62 Littérature française : problématiques transversales
- UE 63 Littérature comparée : l'Europe littéraire 2
- UE 64 Compétences transversales 1
- UE 65 Compétences transversales 2
- UE 66 Spécialisation
- UE 67 Ouvertures professionnelles
- UE facultative

UE 61 : Littérature française, XVII^e – XVIII^e siècle

➤ **L'UE 61 concerne tous les étudiants et toutes les spécialisations.**

Crédits ECTS : 6

Coefficient : 6

Cette Unité d'Enseignement associe un cours magistral (CM) sur la littérature française du XVII^e et du XVIII^e siècle, suivi par tous les étudiants, à un TD centré sur l'étude d'une œuvre (ou d'un groupe d'œuvres) de la période considérée. Le CM est obligatoire. Vous pouvez choisir le TD qui vous intéresse parmi les 3 proposés.

CM (24 h)

Nathalie Grande et Françoise Rubellin
Littérature française, XVII^e – XVIII^e siècle

C'est à la question des spectacles que vont s'intéresser cette année les cours de littérature française des XVII^e et XVIII^e siècles. On pense évidemment d'abord au théâtre, dont de multiples formes se développent au fil du siècle : comédies et farces, pastorales et tragi-comédies, tragédies et pièces à machine, tragédies en musique et opéra... Les genres varient en fonction des règles que tentent d'imposer les théoriciens, mais souvent aussi en fonction des goûts du public et d'impératifs économiques.

Notre exploration des arts du spectacle au XVII^e siècle sera l'occasion d'en montrer la grande variété : le Grand Siècle ne se résume pas aux noms de Corneille, Racine et Molière, ni à la période du classicisme (1660-1680). Les spectacles au XVII^e siècle sont d'une diversité générique manifeste et ne sont pas destinés à la lecture solitaire : les auteurs n'auraient pas imaginé qu'on puisse lire et seulement lire leurs pièces au lieu de les voir sur scène. Le cours ne se limitera donc pas à des analyses dramaturgiques à partir des textes, mais s'intéressera tout particulièrement à la question des spectacles, avec une prise en compte des conditions de représentation (salles, machinerie et décors), ainsi que du fonctionnement des troupes et du jeu des acteurs. C'est un autre visage du XVII^e siècle qui se dessinera ainsi.

Quant au théâtre du XVIII^e siècle, c'est un théâtre que l'on croit connaître parce que tous les programmes de lycée abordent un jour Marivaux et Beaumarchais, même superficiellement. Mais on ignore que ce siècle a vu se jouer une redoutable guerre des théâtres, déclenchée par les théâtres officiels, la Comédie-Française (détentrice du « privilège », sorte de monopole), la Comédie-Italienne et l'Académie royale de musique. Comment faire du théâtre ailleurs à Paris ? Nous aborderons l'essor des théâtres de la Foire, leurs multiples façons de contourner les interdits (monologue, pantomime, écriteaux, marionnettes...) et l'apparition de nouvelles formes dramatiques, liées à la danse et à la musique.

Bibliographie indicative :

Christian BIET (dir.), *Le Théâtre du XVII^e siècle*, Paris, L'Avant-Scène Théâtre, 2009.

David TROTT, *Théâtre du XVIII^e siècle. Jeux, écritures, regards*, Éditions Espaces 34, Montpellier, 2000.

TD 1 (24 h)
Isabelle Ligier-Degauque
Théâtre et société aux XVII^e-XVIII^e
Mentir ou parler vrai : quel bon usage de la parole pour vivre ensemble ?

En lien avec le CM sur les spectacles, ce TD s'attachera à étudier la proximité entre le jeu théâtral et les règles de la vie en société, à travers deux pièces du XVII^e et du XVIII^e siècle.

Dans *Le Misanthrope* (1666), Molière s'interroge sur le rire qui poursuit Alceste dans le salon de la jeune Célimène, dont il est amoureux contre toute attente. À la parole pleine d'esprit de son amante et aux plaisanteries de son entourage, Alceste oppose une parole vraie qui détonne par rapport à la pratique mondaine de la conversation. Devons-nous pour autant y voir un remède à la parole hypocrite et élevée au rang d'art social par les mondains ? Molière fait-il à travers le personnage d'Alceste un éloge de la sincérité ? Le cours sera également attentif aux résonances du *Misanthrope* avec la société d'aujourd'hui, avec un appui sur des mises en scène contemporaines.

La comédie *Est-il bon ? Est-il méchant ?* de Diderot frappe par l'ambiguïté de la parole et de la posture du personnage principal, M. Hardouin. Ce dernier a fait du mentir-vrai une habitude, dont les autres font les frais. Il pourrait sembler que Diderot a écrit très librement sa pièce, dans un style improvisé : il n'en est rien. Envisager ainsi sa pièce serait confondre Hardouin et son créateur. Mais n'est-ce pas ce que cherchait Diderot, qui aime les mystifications ? Diderot s'amuse à mettre en question tout ce qu'il a défendu dans son engagement philosophique, jusqu'au vertige et à la contestation de la possibilité de réforme (personnelle et sociale). La pièce *Est-il bon ? Est-il méchant ?* tend à la société un miroir, peu complaisant, et révèle une facette de la littérature du XVIII^e siècle bien loin des stéréotypes à l'égard des « Lumières ».

En dépit de leur forte singularité, *Le Misanthrope* et *Est-il bon ? Est-il méchant ?* sont deux pièces qui méritent d'être réunies dans un même cours pour réfléchir à la façon dont Molière et Diderot entre en connivence avec le public et interroge notre manière de vivre ensemble, avec acuité, et même une certaine vigueur.

Œuvres au programme :

Le Misanthrope de MOLIERE.

Est-il bon ? est-il méchant ? de DIDEROT. Pour cette pièce, l'édition recommandée est celle de Pierre Frantz, Paris, Gallimard, coll. « Folio Théâtre », 2012.

TD 2 (24 h)
Françoise Rubellin
Théâtre, musique et danse : de la comédie-ballet à l'opéra-comique.

A côté des grandes comédies de caractère qui ont fait sa célébrité, Molière est aussi l'inventeur de la comédie-ballet. Nous retracerons cette invention en prenant appui sur *Monsieur de Pourceaugnac* (à lire intégralement – disponible en ligne), *Le Bourgeois gentilhomme* et *Le Malade imaginaire*. Nous étudierons comment les effets spectaculaires de ces pièces reposent sur une dramaturgie extrêmement ingénieuse, qui concilie satire sociale, danses variées et musiques sérieuses ou burlesques (de Lully et de Charpentier).

Puis nous verrons comment au XVIII^e siècle les théâtres de la Foire à Paris poursuivent cette marche vers un spectacle total, tout en subissant maintes contraintes et interdictions. La danse et la musique intégrées aux représentations permettent de créer de nouvelles formes appelées à un bel avenir. Des textes de Piron et de Fuzelier seront étudiés (un recueil de texte sera distribué et mis sur Madoc ; ne pas chercher d'éditions qui n'existent pas).

Lectures : les pièces de Molière peuvent être lues dans n'importe quelle édition.

UE 62 : Problématiques transversales

➤ **L'UE 62 concerne tous les étudiants et toutes les spécialisations.**

Crédits ECTS : 6

Coefficient : 6

Cette Unité d'Enseignement est composée d'un TD de littérature française qui aborde une question transversale, à choisir parmi les 3 proposés.

TD (30 h)

Régis Tettamanzi

Littérature et représentation de l'autre

Le cours aura pour objet la représentation de l'autre, au sens anthropologique du terme : celui qui est différent de moi par sa culture, sa couleur de peau, sa nationalité, sa religion, etc. Il va de soi que les échos sont multiples avec de nombreuses questions d'actualité... Pour autant, on tentera d'échapper au « présentisme », toujours un peu réducteur ou anachronique. De fait, la littérature, du présent comme du passé, offre une excellente porte d'entrée à cette question. On ne s'interdira pas non plus quelques détours par le cinéma, où elle se pose dans d'autres termes, tout aussi passionnants. Nous aborderons également des notions anthropologiques à proprement parler, mais qui ne nécessitent aucune connaissance préalable de la part des étudiants.

Des indications bibliographiques seront précisées à la rentrée et les analyses de texte seront faites à partir de photocopiés.

TD (30 h)

Bruno Méniel

Le tragique au théâtre du XVI^e au XX^e siècle

Comment définir la tragédie en tant que genre ? Quel rapport existe-t-il entre sa forme et la vision du monde dont elle est porteuse ? Quel usage la tragédie fait-elle des mythes ? Quelles relations entretient-elle avec ses autres que sont la comédie et l'épopée ? Qu'est-ce qui survit aujourd'hui de ce genre théâtral ? Le parcours à travers le théâtre français que propose ce cours sera l'occasion de se demander ce qu'est un genre littéraire, ce que valent les règles de composition, ce qu'est l'esprit d'un genre. En effet, dès lors que le tragique est d'abord un esprit, n'y a-t-il pas du tragique hors de la tragédie ? Et ne peut-on pas en trouver chez Hugo, Ionesco ou Beckett ?

Œuvres au programme :

GARNIER, Robert, *La Troade*, numérisation mise sur Madoc.
CORNEILLE, Pierre, *Cinna*, Petits classiques Larousse ou Hatier.
RACINE, Jean, *Phèdre*, Petits classiques Larousse ou Hatier.
HUGO, Victor, *Hernani*, Petits classiques Larousse ou Hatier.
BECKETT, Samuel, *En attendant Godot*, Minuit.
IONESCO, Eugène, *Le Roi se meurt*, Coll. Folio.

Œuvres théoriques et critiques :

ARISTOTE, *La Poétique*, éd. et trad. Roselyne Dupont-Roc et Jean Lallot, Paris, Le Seuil, 1980.

CHARPENTIER, Françoise, *Pour une lecture de la tragédie humaniste, Jodelle, Garnier, Montchrestien, Saint-Étienne*, P.U., 1979.

DUPONT, Florence. *L'Insignifiance tragique*, Gallimard (Coll. « Le Promeneur »), 2001, 240 p.

ESCOLA, Marc, *Le Tragique*, GF Flammarion (Coll. Corpus), 2002.

FORSYTH, Elliott. *La Tragédie française de Jodelle à Corneille. Le thème de la vengeance*. Paris, Nizet, 1962.

GOLDMANN, L. *Le Dieu caché. Étude sur la vision tragique dans les Pensées de Pascal et le théâtre de Racine*, Gallimard (Coll. « Tel »), 1976.

HEGEL, Friedrich. « Les genres de la poésie dramatique et les principales phases de son évolution historique » in *Esthétique, La Poésie*, trad. S. Jankélévitch, Paris, Aubier-Montaigne, 1964, t. II, p. 372-436.

LEBEGUE, Raymond, *La tragédie française de la Renaissance*, Bruxelles / Paris, Office de publicité / S.E.D.E.S., 1954.

SAID, Suzanne. *La Faute tragique*, Paris, F. Maspero, 1978.

STEINER, George. *La Mort de la tragédie* (1961), Gallimard (Coll. « Folio Essais »), 1993.

UE 63 : Littérature comparée, l'Europe littéraire 2

➤ **L'UE 63 concerne tous les étudiants et toutes les spécialisations.**

Crédits ECTS : 7

Coefficient : 7

Cette UE associe un cours magistral (CM) de littérature comparée, suivi par tous les étudiants, à un TD centré sur un groupe d'œuvres françaises et étrangères, abordées dans une optique comparatiste. Le CM est obligatoire. Vous pouvez choisir le TD qui vous intéresse parmi les 3 proposés.

CM (24 h)

Cécile Brochard

Europe littéraire et histoire culturelle : crises et reconfigurations (XIX^e-XXI^e siècles)

Nous examinerons l'Europe littéraire au prisme des cataclysmes, des ruptures, des révolutions ayant jalonné les XIX^e-XXI^e siècles, mais aussi des engagements, des reconfigurations et des pensées nouvelles qui les ont accompagnés. Dans une perspective interdisciplinaire, nous étudierons les mouvements artistiques qui ont traversé ces troubles, permis de les penser et, parfois, de les transfigurer. Dans cette perspective, nous nous intéresserons plus précisément à des artistes dont les œuvres concentrent les crises et les interrogations de leur temps.

Les lectures suivantes sont obligatoires pour l'ensemble des étudiants du CM (éditions et/ou traductions en choix libre) :

GOETHE, *Faust (Faust I)*

Virginia WOOLF, *A room of one's own*

Milan KUNDERA, *L'Insoutenable légèreté de l'être*

Programme prévisionnel :

1. DESENCHANTEMENTS ROMANTIQUES (GOETHE ; MUSSET)
2. RUPTURES ET TRADITIONS (EMILY BRONTË ; ELIZABETH BARRETT BROWNING)
3. LA SECESSION VIENNOISE (KLIMT)
4. CRISE DE LA CONSCIENCE (VIRGINIA WOOLF)
5. CRISE DE L'ESPRIT, CRISE DE L'EXPERIENCE, CRISE DE LA CULTURE (PAUL VALERY, WALTER BENJAMIN, HANNAH ARENDT)
6. APOCALYPSES NATIONALISTES (FEDERICO GARCIA LORCA)
7. CRISE DES MODELES HERITES (CLAUDE SIMON)
8. CRISES COLONIALES (ANTONIO LOBO ANTUNES)
9. LA LITTERATURE ENGAGEE EN CRISE (MILAN KUNDERA)
10. CRISES MIGRATOIRES ET MISES EN QUESTION DES MODELES EUROCENTRES
11. CRISE ENVIRONNEMENTALE ET CONSCIENCE ECO-CRITIQUE

TD 1 (30 h)
Paul-André Claudel
Romans de mondes perdus

Désir d'ailleurs, rêve d'exotisme, nostalgie des civilisations disparues : ce que l'on appelle les « romans de mondes perdus » – à mi-chemin entre le récit de voyage, le roman d'aventure, la *fantasy* ou la science-fiction – connurent un formidable essor entre fin du XIX^e siècle et l'entre-deux-guerres. Ces romans riches en péripéties portent sur la découverte d'un monde oublié, hors de l'espace connu, aux marges de la civilisation moderne : île abandonnée, jungle impénétrable, désert, banquise ou marécage... Nous en étudierons quatre grandes réalisations, pour saisir la fascination que purent exercer, parfois naïvement, les « mondes sauvages » : *Voyage au centre de la terre* (1864) de Jules Verne, exemple par excellence du récit de la « terre creuse » ; *She* (1887) de Henry Rider Haggard, où un groupe d'aventuriers découvre une tribu isolée au cœur de l'Afrique ; *The Lost World* d'Arthur Conan Doyle (1912), évoquant l'imaginaire des monstres préhistoriques ; *L'Atlantide* (1919) de Pierre Benoit, histoire d'une île mythique qui aurait été mystérieusement ensablée dans la haute Antiquité.

Une bibliographie plus précise sera distribuée lors du premier cours.

TD 2 (30 h)
Nicolas Correard
Robinsonnades philosophiques

Selon Deleuze, la robinsonnade pose la problématique du solipsisme. Étonnant pour un genre apparenté à la littérature de jeunesse ! C'est que le roman de la conscience imaginé par Defoe s'élabore en dialogue avec les grandes philosophies de la représentation mais aussi du contrat social à l'âge classique. Ce modèle prend un sens nouveau dans les trois romans post-phénoménologiques du XX^e siècle que nous étudierons : *L'Invention de Morel* de Bioy Casares (1940), *Vendredi ou les Limbes du Pacifique* de Michel Tournier (1967), *L'Île du jour d'avant* d'Umberto Eco (1994). Le premier relève de la littérature fantastique, et propose un séjour dans une île peuplée d'apparitions étranges. Le second se présente comme une réécriture contestataire, pivotale dans l'histoire du genre, qui retrace aussi plus subtilement toute l'histoire de la philosophie telle que l'envisage Tournier. Le troisième est un roman historique, encyclopédique et ludique, pseudo-robinsonnade qui n'en pose pas moins de vraies questions existentielles. Chacun d'eux traite de l'accès à la réalité par la conscience, de la nature de la connaissance, de l'intersubjectivité ou encore du rapport au temps. Une forme littéraire s'avère ainsi une matrice pour la pensée, sans prescrire de réponse fixe aux questions simples et fortes qu'elle pose. Les étudiants intéressés par le sujet gagneront à lire en préalable *Robinson Crusoé*, dont la connaissance est recommandée sans être obligatoire pour suivre ce TD.

Corpus

- Adolfo Bioy Casares, *L'Invention de Morel*, trad. A. Pierhal, 10/18, 2017.
- Michel Tournier, *Vendredi, ou les Limbes du Pacifique*, Gallimard, « Poche », 1972.
- Umberto Eco, *L'Île du jour d'avant*, trad. J.-N. Schifano, Le Livre de Poche, 1998.

Lectures recommandées

- Daniel Defoe, *Robinson Crusoé*, éd. J.-P. Naugrette, Le Livre de Poche, 2003.
- Patrick Chamoiseau, *L'Empreinte à Crusoé*, Gallimard, « NRF », 2012.

UE 64 : Compétences transversales 1

➤ **L'UE 64 concerne tous les étudiants et toutes les spécialisations.**

Crédits ECTS : 4

Coefficient : 4

Cette Unité d'Enseignement est composée de deux cours spécifiques dépendant de votre choix de spécialisation.

Spécialisation « Approfondissement littéraire »

EC 1 – Tristan Fourré, *Langue du Moyen Âge* (18 h)

Ce cours s'adresse en priorité aux étudiants envisageant de se présenter aux concours de l'enseignement, mais aussi à tous ceux qui sont désireux d'approfondir leur connaissance de la langue.

Dans l'optique du CAPES, nous travaillerons les compétences demandées par la question de sémantique historique. De surcroît, les notions de syntaxe et de morphologie abordées en ancien français permettront de mieux appréhender la grammaire du français moderne.

Dans l'optique de l'Agrégation, nous développerons les compétences indispensables au traitement des exercices de traduction, phonétique, morphologie, syntaxe, lexicologie.

Plus largement, ce cours facilite l'accès aux œuvres littéraires médiévales par l'acquisition d'une connaissance approfondie de la langue française des XII^e et XIII^e siècles.

NB : Il est tout à fait possible de suivre cet enseignement sans avoir étudié l'ancien français au préalable. Néanmoins, étant donné la densité du programme, il est indispensable de suivre ce cours sur les deux semestres afin de profiter d'une formation complète. Nous travaillerons à partir du texte suivant (l'achat n'est pas obligatoire, mais recommandé) : *La Mort du roi Arthur*, éd. David F. Hult, Paris, Librairie Générale Française (coll. Le Livre de Poche, Lettres gothiques). Une bibliographie sera distribuée en début de semestre.

NOTE : Le TD de « Langue du Moyen Âge » a été conçu spécialement pour les étudiants de la spécialisation « Approfondissement littéraire », mais il est possible de suivre, à la place, le TD d'« Histoire de la langue » relevant d'autres spécialisations.

EC 2 – Tristan Fourré, *Grammaire et stylistique* (24 h)

Ce cours est le second volet du cours de « Grammaire et stylistique » du semestre 5. On abordera de nouvelles notions de grammaire, toujours en lien avec l'analyse stylistique de textes très variés, du XVI^e siècle à nos jours.

Spécialisation **« Professorat des écoles »**

EC 1 – Clémence Aznavour, *Histoire de la langue française* (18 h)

Cet enseignement portera sur les évolutions de la langue française, du XVII^e siècle à nos jours.

NOTE : Il est possible de suivre, à la place, du TD d'« Histoire de la langue » le TD de « Langue du Moyen Age » (voir spécialisation « Approfondissement littéraire »).

EC 2 – Dominique Peyrache-Leborgne, *Le conte littéraire et le conte populaire, culture générale et littérature de jeunesse* (24 h)

Le but de ce cours est de redécouvrir les grands auteurs classiques de contes (Perrault, Grimm, Andersen) ainsi que les contes populaires d'autres cultures (contes russes, contes africains...) à partir d'une approche pluridisciplinaire (mythologie comparée; ethnologie et folkloristique; structuralisme; approches psychanalytique, historique et stylistique; analyse de l'image pour les albums). Il s'agira également d'adosser à ces connaissances théoriques l'étude des reconfigurations contemporaines pour la jeunesse. On étudiera ainsi en parallèle les contes-sources et leurs réécritures ou mises en album, dans le cadre d'enquêtes sur les démarches socio-éducatives, adaptées aux enfants d'aujourd'hui, dont témoigne cette production contemporaine.

Ouvrages à se procurer :

PERRAULT, *Contes*, édition de Catherine Magnien, Paris, Le Livre de Poche
GRIMM, *Contes*, Préface de Marthe Robert, Paris, Gallimard, coll. Folio n°840.

Textes complémentaires :

Brochure distribuée en début de semestre.

Spécialisation **« Découvertes des métiers du livre »**

EC 1 – Clémence Aznavour, *Histoire de la langue française* (18 h)

Cet enseignement portera sur les évolutions de la langue française, du XVII^e siècle à nos jours.

NOTE : Il est possible de suivre, à la place, du TD d'« Histoire de la langue » le TD de « Langue du Moyen Age » (voir spécialisation « Approfondissement littéraire »).

EC 2 – Benoît Chetaille et Violaine Godin, *Initiation aux techniques de la bibliothèque* (24 h)

Benoît Chetaille : techniques documentaires en bibliothèque (12 h)

Stratégies de recherche documentaire et bibliographique : savoir mener une recherche à la demande d'utilisateurs, connaître les principales ressources documentaires (catalogues, bases, sites), savoir sélectionner et valider l'information sur internet, lutter contre le plagiat, présenter le résultat de ses recherches (bibliographie).

Des exercices pratiques seront proposés aux étudiants.

Violaine Godin : initiation à la classification et à l'indexation (12 h)

Initiation à la classification *DEWEY* : comprendre la logique de la classification et savoir utiliser des indices simples. Initiation à l'indexation *RAMEAU* : connaître l'indexation avec *RAMEAU* et être capable d'utiliser la liste d'autorités en ligne d'une manière autonome.

Spécialisation « Information-communication »

EC 1 – Béatrice Hébuterne, Culture de l'image numérique (18 h)

Ce cours propose une histoire de l'image numérique depuis son apparition dans le milieu des années 80. Nous verrons également comment la peinture, la photographie, l'architecture, ainsi que les sciences ont marqué la création numérique contemporaine et ont contribué à faire évoluer son esthétique et ses champs d'application. De nombreux exemples (peintures, images fixes, extraits de films...) seront partagés avec les étudiants pour donner corps à une culture visuelle indispensable.

EC 2 – Xavier Liébard, Tournage et Montage d'un documentaire (TP de 24 h, 12 étudiants maximum)

Les étudiant(e)s après avoir repéré leur documentaire, partent en tournage en autonomie complètent par groupe de 4 étudiants maximum. Leur tournage est terminé fin février et leur montage, fin avril. Les cours très pratiques permettent de recadrer les apprentissages en tournage, montage prise de son en fonction des résultats obtenus à travers les rushes.

UE 65 : Compétences transversales 2

➤ **L'UE 65 concerne tous les étudiants et toutes les spécialisations.**

Crédits ECTS : 4

Coefficient : 4

Cette Unité d'Enseignement est composée d'un cours de langue étrangère, obligatoire, et d'un cours spécifique dépendant de votre choix de spécialisation.

Langue étrangère

En anglais, en espagnol, en allemand, des cours spécifiques (2 h/semaine) sont réservés aux étudiants de Lettres modernes. Pour les autres langues enseignées à l'université (italien, russe) les étudiants pourront rejoindre certains TD de la Faculté des Langues (modalités précisées à la rentrée).

Anglais : Shane Lillis (24 h)

Cours centré sur l'exercice de la version littéraire : nous travaillerons la traduction de divers extraits de romans anglophones. Les documents seront fournis en cours. Le cours sera validé par deux contrôles continus (les modalités seront expliquées lors du premier cours).

Espagnol : Brayan Alexis Lopez Roldan (24 h)

Les cours seront basés sur une approche communicative et ils seront destinés à la maîtrise de la langue espagnole sous ses différentes formes, tant écrite que orale. Ainsi, les sujets des cours se centreront sur l'actualité du monde hispanophone, la culture, la littérature, l'histoire et la globalisation en général. En s'appuyant sur des exercices de compréhension et d'expression orale, (des extraits vidéos, débats, jeux de rôle) ainsi que l'étude d'extraits journalistiques qui approcheront les étudiants à une vue contemporaine de la langue espagnole, en Espagne et en Amérique Latine.

Allemand : Solange Lucas et Nele Guinand (24 h)

Le cours d'allemand est organisé en deux parties : la moitié des cours sera consacrée à la pratique orale, l'autre moitié à la pratique de la traduction. Pour la pratique orale, organisée par Nele Guinand : des approches de pédagogie alternative comme le « literarisches Unterrichtsgespräch », des jeux de rôles ou des petites lectures scéniques vous permettront de pratiquer l'allemand. Le but sera de développer votre capacité à débattre, d'exprimer votre opinion sur des sujets concernant la vie quotidienne en Allemagne et de mettre en pratique les bases grammaticales que vous revoyez dans la seconde partie du cours consacrée à la partie écrite, tout en passant par des créations d'histoires et l'utilisation des médias contemporains en allemand. Les textes seront distribués en début d'année.

La seconde partie, organisée par Solange Lucas, sera consacrée à la pratique de la version, c'est-à-dire à la traduction de textes littéraires de langue allemande en français. L'exercice permettra à la fois de revoir les bases grammaticales de l'allemand et de pratiquer une forme d'histoire littéraire en se familiarisant avec un corpus de textes cohérents issus d'œuvres de la modernité littéraire.

Spécialisation
« Approfondissement littéraire »

LANGUE ET CIVILISATION DE L'ANTIQUITE

En langues anciennes sont proposées deux formes d'enseignement, pour les étudiants en « Approfondissement littéraire » : l'une orientée vers la préparation des concours, et l'autre non (pour la présentation précise de cet EC, se reporter à la présentation de l'UEF 54 où figurent également les informations concernant les validations). Chaque étudiant, selon ses objectifs, choisira donc entre ces deux possibilités :

Choix 1 : Latin spécialisation

Ces cours sont donc destinés plus particulièrement aux étudiants qui sont intéressés par les langues anciennes, ainsi qu'aux futurs agrégatifs de Lettres Modernes. En fonction de leurs études antérieures, les étudiants peuvent s'inscrire dans l'un des deux niveaux :

Latin niveau continuant,
Réservé en principe à ceux qui ont fait du latin depuis le collège

2 enseignements (1 enseignement obligatoire et 1 enseignement au choix) :

1 cours de version :

Version latine (18 h) – cours de Pierre Maréchaux

Ce cours sera consacré à la traduction des textes. Une semaine sur deux, une version sera remise et corrigée en classe. Durant la semaine intermédiaire, un texte de bonne longueur sera distribué et traduit *aperto libro*. Il s'agira d'aborder le plus de genres littéraires possibles allant de la période archaïque à la période chrétienne.

Nous conjuguerons deux manuels de textes :

- l'anthologie chronologique de R. MORISSET et G. THEVENOT, *Les lettres latines*, 3 volumes, Paris, Les éditions de l'École, 1961.
- l'anthologie thématique de P. MARECHAUX, *Littérature latine*, Paris, PUF, 1998.

Les textes seront fournis sous forme de photocopies.

Bibliographie :

Se reporter à la bibliographie du 1^{er} semestre.

1 auteur au choix (en S1 et S2) :

Auteur latin 1 (Catulle) (12 h) – cours de Pierre Maréchaux

Œuvre étudiée : CATULLE, *Poésies*.

Nous travaillerons sur l'édition de Georges Lafaye, CATULLE, *Poésies*, Paris, CUF, (éd. 2003 révisée par Simone Viarre, première éd. 1932). Les élèves de L3 peuvent pour limiter les frais se procurer le texte et la traduction dans la collection « Classiques en poche » du même éditeur (traduction revue par Simone Viarre et introduction de Jean-Pierre Néraudau, Paris, 2002).

Une bibliographie sera distribuée en cours.

Ou

Auteur latin 2 (Tite-Live) (12 h) – cours de Bernard Mineo

Œuvre étudiée : Tite-Live, *Histoire romaine*, livre V.

L'édition utilisée en cours sera l'édition bilingue de la C.U.F : TITE-LIVE, *Histoire romaine*, tome V, texte établi par Jean Bayet et traduit par Gaston Baillet, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.

**Latin niveau débutant,
Perfectionnement de l'apprentissage systématique effectué en L1 et L2**

2 enseignements obligatoires :

1 cours de version :

Langue latine 4 continuant (18 h : 9 séances de 2 h) – cours d'Énimie Rouquette

Le cours propose un approfondissement des connaissances grammaticales acquises en L1 et initie les étudiants à la traduction française de textes latins de difficulté moyenne. Les instruments de travail qu'il faut posséder sont en priorité :

- une grammaire latine (celle de MORISSET, GASON, THOMAS et BAUDIFFIER, Paris, Magnard, 1993 ou celle de Lucien Sausy, Paris, Eyrolles, 2010).
- *Le grand Gaffiot*, dictionnaire latin-français, revu sous la direction de Pierre Flobert, Paris, Hachette, 2000.

1 cours d'auteur

Textes littéraires latins (12 h : 8 séances d'1 h 30) – cours d'Énimie Rouquette

L'objet de ce cours est l'étude et le commentaire d'une œuvre littéraire latine. Le travail se fait à partir d'une édition bilingue.

Texte au programme : OVIDE, *Les Métamorphoses*, livre X - début du livre XI (v. 1-105), le cycle d'Orphée.

Ovide reprend dans ses *Métamorphoses* le personnage légendaire d'Orphée, que le mythe représente sous de multiples facettes : poète et inventeur de la lyre, prêtre et fondateur de culte à mystères, instaurateur de la pédérastie, amant qui est allé toucher au plus près du mystère de la vie et de la mort en descendant aux enfers... L'Orphée d'Ovide est avant tout poète et amoureux ; désespéré d'avoir par sa propre faute perdu une deuxième fois Eurydice, il chante, dans le livre X des *Métamorphoses*, d'autres amours – amours des dieux, ou encore amours impies – et dans son récit s'en imbriquent d'autres. Le début du livre XI termine le cycle d'Orphée en racontant la mort de celui-ci.

Le cours sera l'occasion d'étudier ce mythe qui a profondément marqué l'art et la littérature occidentaux, et d'analyser comment l'enchaînement et l'enchâssement des récits font du langage poétique même une image de la métamorphose, qui est son objet.

Nous serons également amenés ponctuellement à nous interroger sur les choix du traducteur et à les comparer à d'autres traductions en vers libres.

Édition utilisée : OVIDE, *Les Métamorphoses*, texte établi par Georges Lafaye et traduit par Olivier Sers, Les Belles Lettres, collection « Classiques en poche », 2018 (19,90 euros)

Choix 1 : Grec spécialisation

Ces cours sont donc destinés plus particulièrement aux étudiants qui sont intéressés par les langues anciennes ainsi qu'aux futurs agrégatifs de Lettres Modernes à qui le concours donne le choix entre version latin et version grecque. En fonction de leurs études antérieures, les étudiants peuvent s'inscrire dans l'un des deux niveaux :

Grec niveau continuant, Réservé en principe à ceux qui ont fait du grec depuis le collège

2 enseignements (1 enseignement obligatoire et 1 enseignement au choix) :

1 cours de version :

Version grecque (18 h) – cours de Géraldine Hertz

Ce cours vise à consolider les connaissances lexicales et grammaticales des étudiant(e)s pour les aider à traduire, avec l'appui du dictionnaire, des textes qui seront représentatifs des principaux genres littéraires grecs (épopée, tragédie, comédie, histoire, dialogue, fable, roman, poésie didactique). On procédera par alternance entre une séance dédiée à la correction d'une version préparée chez soi et évaluée par l'enseignante, et une séance consacrée aux révisions de vocabulaire, à l'étude de points de grammaire et de syntaxe, et à la traduction improvisée.

Outils de référence (consultables en bibliothèque):

A. BAILLY, *Dictionnaire Grec Français*, Hachette, 1950.

Ph. GUIARD et Ch. LAIZE, *Lexique grec pour débiter*, Ellipses, 2012.

J. ALLARD et E. FEUILLATRE, *Grammaire grecque*, Hachette.

E. RAGON et A. DAIN, *Grammaire grecque*, De Gigord.

M. BIZOS, *Syntaxe grecque*, Vuibert, 1961.

1 auteur au choix :

Auteur grec 1 (Diodore de Sicile) – cours de Géraldine Hertz

Œuvre au programme : DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique*, tome VI, livre XI, texte établi et traduit par Jean Haillet, Paris, Les Belles Lettres, 2002

Dans le livre XI de sa *Bibliothèque historique*, Diodore raconte la seconde guerre médique, menée côté perse par le roi Xerxès, et les trente premières années de la Pentécontaétie, c'est-à-dire les cinquante ans de calme très relatif que connaît le monde grec entre les guerres médiques et la guerre du Péloponnèse. Le livre couvre donc les années -480/479 à -451/450 et, outre la Grèce proprement dite qui y occupe une place prépondérante, il s'intéresse aussi à l'histoire sicilienne et à l'histoire romaine.

Il vous faut impérativement avoir fini la lecture du livre XI avant le début du cours. C'est là la priorité. Si vous en avez le loisir, lisez en outre la notice introductive du volume (p. VII à XL).

ou

Auteur grec 2 (Sophocle) (12 h) – cours d’Anne Morvan

Œuvre étudiée : SOPHOCLE, *Œdipe-Roi*.

Si tout le monde connaît l’histoire d’Œdipe, notamment à travers sa réception (Aristote, Freud...), peut-on en dire autant du texte source, l’*Œdipe-Roi* de Sophocle ? Au-delà des jugements sur la tragédie qui en ont conditionné la réception, le cours se propose de lire le texte de Sophocle pour en mettre en évidence les enjeux tout en le resituant dans le contexte de la tragédie athénienne du V^e siècle.

Le texte est disponible aux Belles Lettres, dans la collection CUF (tr. Mazon) ou la collection Classiques de Poche (tr. Muzet).

Grec niveau débutant, Perfectionnement de l’apprentissage systématique effectué en L1 et L2

2 enseignements obligatoires :

1 cours de version :

Langue grecque 2 continuant (18 h) – cours d’Odile Tresch

Objectif :

Enrichir son expérience directe, pratique, et diversifiée de la traduction des textes grecs ; conforter ses connaissances grammaticales ; se familiariser avec les méthodes et outils de travail nécessaires pour avoir accès aux textes en toute autonomie.

Programme :

Traduction de textes de poésie (théâtre d’Euripide et de Sophocle, textes homériques)

Conseils préparatoires :

– pratiquer le "petit-grec" (travail avec les textes en version originale et en version traduite en parallèle) sur des œuvres plaisantes de la littérature grecque ; au besoin, utiliser les traductions juxtalinéaires des œuvres disponibles en ligne (ex : le site juxta.free.fr).

– procéder à des révisions grammaticales concrètes et pratiques, en utilisant des manuels qui comportent exercices et corrigés : par exemple, Joëlle Bertrand, *La grammaire grecque par l’exemple*, éd. Ellipses.

1 cours d’auteurs

Textes littéraires grecs (12 h : 8 séances d’1 h 30) – cours d’Odile Tresch

Objectif : être capable de commenter, analyser, c’est-à-dire donner du sens, à tout extrait d’une œuvre de la littérature grecque ; connaître les enjeux narratifs, littéraires et mythologiques des textes « fondateurs » de la civilisation grecque que sont la *Théogonie* d’Hésiode et les chants homériques ; enrichir sa culture.

Programme :

Extraits d’œuvres variées (prose et poésie), dont extraits de : l’*Illiade*, l’*Odyssée* (Homère) et la *Théogonie* (Hésiode).

Conseils préparatoires :

– lire les œuvres de la littérature grecque en traduction (celles qui plaisent).

– prendre soin de sa culture personnelle (être ouvert aux différentes manifestations culturelles et scientifiques organisées au sein de l’Université ou de la ville de Nantes).

Choix 2 : Littératures et cultures antiques

2 enseignements (1 enseignement obligatoire et 1 enseignement au choix) :

1 cours obligatoire de littérature antique

Aspects de la littérature ancienne 4 : CM (12 h) – cours d'Énimie Rouquette

Le récit de voyage dans l'Antiquité

Depuis Ulysse racontant ses aventures devant la cour d'Alcinoos dans l'*Odyssée* jusqu'aux pèlerins chrétiens décrivant leur périple en Terre sainte, le récit de voyage à la première personne occupe une place importante de la littérature grecque et latine. Que le voyage soit réel ou fictif, qu'il se déroule au sein du monde connu ou dans ses marges fantasmées, voire jusqu'à la lune, et que le texte soit sérieux ou parodique, le narrateur-voyageur emmène le lecteur avec lui dans les différentes étapes de son périple, partageant ses observations sur les peuples rencontrés et les lieux visités.

Les auteurs de récits de voyage, en construisant une figure de l'autre, nous emmènent en fait à la découverte de leur propre univers mental, culturel et littéraire.

Les textes seront lus en traduction française. La bibliographie sera donnée en cours, mais l'on peut déjà se référer à J. Soler, « *Itinera facta, itinera ficta*. Quelques pistes pour une histoire du récit de voyage dans la littérature latine classique et tardive », dans *Expériences et représentations de l'espace*, sous la direction de P. Guisard et C. Laizé, Ellipses, 2012, p. 520-534, accessible en ligne :

https://www.academia.edu/12278531/Pistes_pour_une_histoire_du_r%C3%A9cit_de_voyage_antique

1 cours de culture antique au choix (parmi les 3 cours proposés)

Sciences et Antiquité (12 h) – cours de Pierre Belenfant

L'Étymologie dans l'Antiquité

L'étymologie a passionné les Grecs et, à leur suite, les auteurs latins : inlassablement, ils ont cherché à *interpréter* les mots de leur langue et à en retrouver le sens caché. Les poètes d'abord, suivant l'exemple d'Homère, se plurent longtemps à mettre en évidence ce que les noms *disent* des dieux ou des héros qui les portent. Puis ce furent les philosophes qui, d'Héraclite aux Stoïciens, virent dans les mots « un instrument » permettant « d'enseigner à discerner l'essence [des choses] » selon l'expression de Socrate dans le *Cratyle*. Les grammairiens d'Alexandrie durent enfin, au cours de leur travail d'édition, faire un usage systématique de l'étymologie pour reconstituer le sens perdu de certaines expressions homériques...

Durant ce cours, on examinera ce qu'est une étymologie dans l'Antiquité, en insistant sur ce qui sépare radicalement les recherches des Anciens en la matière des méthodes de la linguistique contemporaine. On cherchera également à identifier les fonctions de l'étymologie dans les différents contextes où elle est mobilisée, et l'on tentera d'élucider les raisons de son importance dans les cultures grecque et latine.

ou

Syncrétismes religieux (12 h) – cours de Pierre Maréchaux

Depuis plusieurs années, l'objet de ce cours consiste à étudier d'une manière comparatiste les grandes religions du Proche et de l'Extrême Orient Ancien. Durant l'année universitaire 2021-2022, les séances élucideront les problèmes du littéralisme et de l'allégorisme dans l'interprétation des grands textes religieux de la Méditerranée et du Moyen-Orient.

Nous nous intéresserons en priorité à un Islam syncrétique : nous étudierons l'exégèse coranique dans ses rapports avec la Torah et la Bible grecque, la philosophie arabe médiévale et sa situation dans l'aristotélisme, le mysticisme et le soufisme arabo-persans dans leurs relations avec le néo-platonisme, l'épopée de Ferdowsi comme réécriture des grandes épopées gréco-latines et indiennes. Plusieurs séances excéderont l'Antiquité et le Moyen-Âge et nous emmèneront au XVI^e siècle : nous y évoquerons la crise de

l'interprétation au fil des œuvres d'Érasme et de Rabelais en revenant sans cesse au texte de base, la Bible latine. Nous travaillerons aussi sur l'œuvre du grand arabisant Guillaume Postel (1510) qui montre dans son *De orbis terræ concordia* comment le judaïsme et l'islam peuvent se fondre dans le christianisme.

ou

Mythes antiques et art visuel (12 h) – cours d'Enimie Rouquette

Le cours portera sur des mythes antiques mettant en scène un certain rapport au corps, en particulier au corps féminin ou prépubère, comme objet de désir et/ou de violence. En partant des textes grecs et latins, il s'agira d'analyser les modes et les enjeux de l'utilisation de ces mythes dans les arts visuels, de l'Antiquité jusqu'à l'époque contemporaine. Faisant dialoguer textes et images, le cours sera ainsi l'occasion de s'initier à l'histoire de l'art et à ses méthodes d'analyse, et d'approfondir sa connaissance des arts et de la mythologie ; mais la thématique choisie sera aussi une invitation à interroger, à partir de ces mythes et des documents iconographiques qui seront analysés, le regard que porte notre société sur le corps.

Les textes seront lus en traduction française. La bibliographie sera donnée en cours.

Le cours est indépendant de celui du premier semestre.

Spécialisation « Professorat des écoles »

Nathalie Burguin-Gleize, Mathématiques (24 h)

Prérequis UEC 36 et 46 ou être titulaire d'un bac S.

Enseignement en pédagogie inversée, charge à l'étudiant.e de connaître le cours sur les notions étudiées (un polycopié détaillé est disponible sur Madoc). Les TD consistent essentiellement en la résolution de sujets posés au CRPE les années passées. Les questions d'analyse de travaux d'élèves seront également abordées sans toutefois être approfondies. On reste dans une approche disciplinaire et non didactique des Mathématiques.

Spécialisation « Découvertes des métiers du livre »

Géraldine Schiano de Colella, Initiation aux techniques de la librairie (18 h)

Au-delà de la partie théorique de ces TD (histoire de la librairie en France, les genres littéraires, la loi Lang et les spécificités juridiques et commerciales de ce métier), les étudiants seront amenés à penser et expérimenter le métier de libraire. Il sera proposé des mises en situation concrètes liées à l'exercice de cette profession, comme l'élaboration de l'animation d'une rencontre d'auteur en librairie. Ils iront également à la rencontre de libraires afin d'affiner leur regard sur ce métier. Il leur sera surtout demandé de se penser en tant que libraire : quels libraires seraient-ils ? Comment transmettre leurs lectures à des clients ? Quelle valeur ajoutée à leur propre librairie (imaginaire) ?

En 2022, le commerce de la librairie indépendante doit se réinventer, faire face à des problématiques contemporaines qui le fragilisent, ou parfois renforcent son aura, sa dimension symbolique, salvatrice. Ce commerce évolue, sa pratique aussi. Pour qu'il perdure et attire toujours et encore des lecteurs, il doit sans cesse se réfléchir. Les heures consacrées à l'étude des techniques de la librairie indépendante feront une

large place à l'expérimentation de ce métier et à la réflexion que l'on doit mener en permanence sur cette profession passionnante, fragile et puissante à la fois.

Spécialisation
« Information communication »

Boris Thomas, Expression et communication visuelle (18 h)

Le programme de ce cours sera communiqué à la rentrée.

UE 66 : Spécialisation

➤ **L'UE 66 concerne tous les étudiants et toutes les spécialisations.**

Crédits ECTS : 2

Coefficient : 2

Cette Unité d'Enseignement est composée d'un cours spécifique dépendant de votre choix de spécialisation.

Spécialisation « Approfondissement littéraire » :

Paul-André Claudel, Littérature et histoire culturelle (24 h) « Tout fout le camp ! » La décadence dans tous ses états

Si la hantise du déclin et les vitupérations contre l'« Occident corrompu » sont une constante du discours politique et social en Europe – un long filon antimoderne traverse notre histoire –, il n'en reste pas moins que c'est bien la période fin-de-siècle qui a porté à son accomplissement la *pensée de la décadence*. À l'origine, le mot « décadence » renvoie à la fin de l'Antiquité et à la corruption supposée de l'Empire romain, promis à la chute et à la dislocation après avoir régné sur le monde ; mais le terme a fini par caractériser le climat culturel des années 1870-1910, qui s'est pensé, en France comme dans toute l'Europe, par analogie avec la décadence romaine. Avec une telle réussite que cette vision téléologique – une civilisation courant vers l'abîme – a fini par informer notre manière de voir, comme si l'histoire des derniers siècles était celle d'une chute interminable. À travers une sélection de textes, de Baudelaire à Huysmans, de Nietzsche à Spengler, et de Houellebecq à Onfray, nous essaierons d'éclairer ce qui est à la fois une esthétique et une philosophie, une posture et un jeu intellectuel, marqué par quelques constantes : crainte du nouveau, haine du moderne, angoisse collective, attrait pour l'irrationnel et le sacré, goût pour le mystère, rejet de la science. Somme toute, peut-être que rien n'est perdu, si tout est déjà perdu ?

Une bibliographie détaillée sera distribuée lors du premier cours.

Spécialisation « Professorat des écoles »

Yann Audic, Géographie (12 h)

Le cours portera sur :

- Habiter.
- La mondialisation.
- Les mobilités.
- Les ressources naturelles.
- Le développement durable.
- Représenter les territoires.

Spécialisation **« Découvertes des métiers du livre »**

Sylvain Bouyer et Marguerite Naud, Initiation aux techniques de l'édition (12 h)

Exercices pratiques visant à donner aux étudiants une expérience concrète de la réalisation d'un document destiné à l'édition « papier » (futur imprimé).

- 1) Réalisation d'un dépliant recto verso 2 plis trois faces ;
- 2) Préparation typographique d'un extrait de document avant sa remise à l'imprimeur. (Règles de mise en page, application des feuilles de style, insertion d'images, corrections ortho- et typographiques...)

L'apprentissage s'effectuera à partir du logiciel Scribus (logiciel de PAO libre : www.scribus.net) et prendra pour base matérielle, d'une part les éléments collectés lors du stage d'observation (adresses, logos, photos et iconographie), d'autre part un extrait littéraire qui sera communiqué au début de l'UE. Il s'agira de s'initier à la pratique de ce logiciel en usage dans le monde professionnel et d'acquérir les notions élémentaires du travail de mise en page.

Spécialisation **« Information-communication »**

Xavier Liébard, Préparer un évènement multimédia de A à Z (14 h)

Les étudiants terminent le montage de leur projet documentaire. Ils préparent les éléments de communication pour la projection finale des toutes les licences. Affiches, photos, impressions. Mais aussi, contact avec la presse, émissions radios, rédaction de communiqué, diffusion via les réseaux sociaux, mise en place de partenariats avec des institutions extérieures (pôle étudiants et Prun). Ils préparent de A à Z la projection de fin d'année à l'université adressée au grand public.

UE 67 : Ouvertures professionnelles

BARÈME « Ouvertures professionnelles 2 » (EC de L3)

Deux attributions de points sont possibles : par les responsables du SUIO (barème fixé en accord avec l'UFR) ; par les responsables de formation (= le responsable de votre licence)

Actions donnant lieu à une attribution de points par le SUIO

1 point

Atelier « CV lettre de motivation »
Atelier « Connaître et se faire connaître (réseau) »
Atelier « Décrocher un stage »
Atelier « Intégrer la Fonction Publique »
Atelier « Préparer un entretien de recrutement »
Atelier « Prendre la parole en public »
Ateliers « Entrepreneuriat »
Tout autre atelier du SUIO

2 points

Dispositif « Soft Skills » (avoir terminé les parties « avant » et « après » le stage sur MADOC)

3 points

- Participation au Concours des Talents du Tertre (inscription en novembre 2021)
- Tutorat ambassadeur auprès de votre ancien lycée ; Tuteur/tutrice Clip
- Participation à l'action « Littéraires En Entreprise » ouverte aux L3
- Participation à l'Innovation Campus Day

Actions donnant lieu à une attribution de points par le responsable de licence (à contacter pour la comptabilisation)

1 point

- Ateliers, conférences, rencontres « métiers » ou concernant les poursuites d'études organisées à l'initiative du ou des responsables de formation, ou à l'initiative de l'UFR.
- Stage non obligatoire, emploi étudiant, emploi saisonnier ou bénévolat **en lien direct** avec la formation suivie, **inférieur à 30h**.
- Volontariat pour l'encadrement de la Journée d'Orientation
- Volontariat pour l'encadrement des Journées Portes Ouvertes de l'université (en février-mars).
- Assistance à un séminaire, une journée d'études ou un colloque organisé dans l'UFR.

2 points

- Stage non obligatoire, emploi étudiant, emploi saisonnier ou bénévolat **en lien** avec la formation suivie, **entre 30h et 100h**.
- Tuteur/tutrice d'accompagnement
- Mobilité ou séjour d'étude à l'étranger **d'un semestre** (Erasmus+, BCI, convention bilatérale, etc.)

3 points

- Stage non obligatoire, emploi étudiant, emploi saisonnier ou bénévolat **en lien** avec la formation suivie, **si plus de 100h** (hors VEE)

4 points

- Participation au projet « Souffle et poésie » (pour les L3 Lettres)
- Séjour d'étude à l'étranger **d'un an** (Erasmus+, BCI, convention bilatérale etc.)

Les actions du SUIO ainsi que les principes du suivi de la démarche d'orientation validé par « Ouvertures Professionnelles 2 » seront présentés lors de la Journée d'Orientation qui aura lieu à une date qui sera indiquée ultérieurement.

UE facultative « Validation de l'Engagement Etudiant » (VEE)

Afin de favoriser l'engagement bénévole des étudiants au service de la société et l'acquisition de compétences par ce biais, l'UFR Lettres et Langues, en accord avec les préconisations de l'Université de Nantes et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, propose aux étudiants de toutes ses formations une **UE facultative en fin de cursus** (second semestre de la L3 pour les Licences, second semestre du M2 pour les Masters).

Ne sont concernés que les **engagements non rémunérés** sur le territoire national au service **d'associations à but non lucratif** (à l'exclusion d'associations confessionnelles ou d'associations incitant à la haine ou faisant l'apologie des discriminations), l'**engagement au service de l'université** (représentants élus dans des conseils centraux, fonctions principales des BDE par ex.), ou encore certains engagements rémunérés répondant à des critères particuliers de **service public** (ex. : sapeurs-pompiers volontaires).

Deux conditions doivent être réunies :

- qu'il s'agisse **d'engagements conséquents** (plus de 150 heures par an).
- que le **projet ait été présenté et approuvé par la commission VEE** de l'UFR se tenant en début d'année (mi-octobre).

Pour toute information, contacter Mme Taveneau : Stephanie.Taveneau@univ-nantes.fr

La commission est souveraine quant à l'approbation ou non du projet, et peut examiner l'opportunité d'un aménagement d'études éventuellement demandé par le candidat.

La validation de cette UE facultative intervient en fin d'année après la présentation des justificatifs nécessaires et d'un **rapport d'activité succinct (2-3 pages)**. Aucune note n'est attribuée.

Cette validation donne concrètement le droit à une **bonification de la moyenne générale de 0,25 points** en fin de formation dans le cas standard (ou bonification de 0,5 points dans des cas exceptionnels : responsabilités nationales, engagements allant bien au-delà de 150 heures par an...). La bonification est automatiquement déclenchée par la validation de l'UE à la fin du second semestre de L3.

Cet engagement peut **avoir lieu à un niveau inférieur du cursus** mais n'est validé **qu'une seule fois au cours de la scolarité, en fin de formation** (L3 ou M2) :

Exemple : Vous accomplissez une démarche VEE en cours de Licence 2 en présentant votre projet d'engagement bénévole en début d'année auprès de la commission qui l'approuve, et vérifie l'accomplissement du projet en fin d'année sur présentation des pièces justificatives (attestation et rapport) > la trace de cet engagement sera conservée pour une validation reportée de l'UE facultative en fin de L3. Idem en cours de M1 pour une validation en fin de M2.

Tableaux récapitulatifs des enseignements

PREMIER SEMESTRE (S 5)

UE	Enseignements				ECTS
UE 51	Littérature française Moyen Âge – XVI ^e siècle CM (24h) + TD (24h)				6 ECTS
UE 52	Littérature française XIX ^e – XXI ^e siècles CM (24h) + TD (24h)				6 ECTS
UE 53	Littérature comparée : L'Europe littéraire 1 CM (24h) + TD (30h)				8 ECTS
UE 54 1 ou 2 EC	Langue du Moyen Âge ou Histoire de la langue TD (18h) ET Grammaire et stylistique TD (18h) APPROFONDISSEMENT LITTERAIRE	Histoire de la langue ou Langue du Moyen Age TD (18h) ET Grammaire TD (18h) PROFESSORAT DES ECOLES	Histoire de la langue ou Langue du Moyen Age TD (18h) ET Politique du livre et de la culture TD (18h) METIERS DU LIVRE	Écritures filmiques TD (36h) INFO-COM	4 ECTS
UE 55 2 EC	Langue vivante 1TD (24h) ET				4 ECTS
	Langue ancienne (30h) OU Littératures et cultures antiques (24h) APPROFONDISSEMENT LITTERAIRE	(Re)découvrir la poésie pour la vivre à l'école TD (24h) PROFESSORAT DES ECOLES	Droit du livre et de la culture TD (12h) METIERS DU LIVRE	Culture et médiation CM (14h) INFO-COM	
UE 56 1 EC au choix	Théories et critiques littéraires TD (24h) APPROFONDISSEMENT LITTERAIRE Mathématiques TD (12h) PROFESSORAT DES ECOLES Economie du livre et de la culture TD (12h) METIERS DU LIVRE Atelier web-journalisme TP (24h) INFO-COM				2 ECTS

DEUXIEME SEMESTRE (S 6)

UE	Enseignements				ECTS
UE 61	Littérature française XVII ^e -XVIII ^e siècles CM (24h) + TD (24h)				6 ECTS
UE 62	Littérature française : Problématiques transversales TD (30h)				6 ECTS
UE 63	Littérature comparée : L'Europe littéraire 2 CM (24h) + TD (30h)				7 ECTS
UE 64 2 EC	Langue du Moyen Âge ou Histoire de la langue TD (18h) ET Grammaire et stylistique TD (24h) APPROFONDISSEMENT LITTERAIRE	Histoire de la langue ou Langue du Moyen Age TD (18h) ET Littérature de jeunesse TD (24h) PROFESSORAT DES ECOLES	Histoire de la langue ou Langue du Moyen Age TD (18h) ET Initiation aux techniques de bibliothèque TD (24h) METIERS DU LIVRE	Culture de l'image numérique TD (18h) ET Atelier écritures audiovisuelles TP (24h) INFO-COM	4 ECTS
UE 65 2 EC	Langue vivante 1TD (24h) ET				4 ECTS
	Langue ancienne (30h) OU Littératures et cultures antiques (24h) APPROFONDISSEMENT LITTERAIRE	Mathématiques TD (24h) PROFESSORAT DES ECOLES	Initiation aux techniques de la librairie TD (18h) METIERS DU LIVRE	Expression et communication visuelle TD (18h) INFO-COM	
UE 66 1 EC au choix	Littérature et histoire culturelle TD (24h) APPROFONDISSEMENT LITTERAIRE Géographie TD (12h) PROFESSORAT DES ECOLES Initiation aux techniques de l'édition TD (12h) METIERS DU LIVRE Théories des publics et de la réception des œuvres CM (14h) INFO-COM				2 ECTS
UE 67 1 EC	Ouvertures professionnelles Prof des écoles Ouverture professionnelles SUIO (Autres spécialisations)				1 ECTS

NOTE SUR LA LICENCE LETTRES-LANGUE

La Licence Mention Lettres-langue est une mention spécifique, distincte de la mention Lettres, mais elle s'appuie sur une partie des enseignements dispensés par le Département de Lettres modernes.

La Licence Lettres-langue a en effet pour enjeu l'acquisition d'une formation littéraire à la fois fondamentale et diversifiée, associée à la maîtrise d'une langue et d'une culture étrangères (l'allemand, l'anglais, l'italien ou l'espagnol).

Dans le cadre de cette formation commune entre la Licence Lettres et la Licence Langue, Littérature et Civilisation Etrangère, l'étudiant suit des Unités d'Enseignements (UE) de chaque diplôme.

Après le premier semestre de la L1, la formation se fonde donc sur un parcours équilibré associant pour chaque semestre 3 UE en Lettres et 3 UE en Langues.

En troisième année, les cours de Lettres modernes suivis par les étudiants de Lettres-langue sont les **UE 52, 53, 54** au premier semestre et **UE 61, 63, 64** au deuxième semestre :

Semestre 5 (septembre-décembre 2022)

UE 52	Littérature française : XIX ^e – XIX ^e siècles
UE 53	Littérature comparée : l'Europe littéraire 1
UE 54	Compétences transversales (2 EC) :
	- Histoire de la langue
	- Grammaire

Semestre 6 (janvier-mai 2023)

UE 61	Littérature française : XVII ^e – XVIII ^e siècles
UE 63	Littérature comparée : l'Europe littéraire 2
UE 64	Compétences transversales 1 (2 EC) :
	- Histoire de la langue
	- Grammaire et stylistique

Règles de contrôle des connaissances

Il est vivement conseillé aux étudiants de lire attentivement les règles suivantes. Nombre de réponses aux questions que vous vous posez s'y trouvent.

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes, votées par la CFVU de l'Université du 23 mars 2017, s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Article L. 613-1 du code de l'éducation ;
- Décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

1. Inscriptions

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

Lors d'une réorientation de L1 pour le second semestre, l'inscription pédagogique est réalisée consécutivement à l'acceptation par l'étudiant de la proposition de réorientation.

Dans les autres cas, l'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres. Les modifications pourront être réalisées par l'étudiant grâce à ses webservices dans les conditions et périodes autorisées.

Le nombre d'inscriptions sur l'ensemble du cycle L est limité selon les modalités suivantes :

- un redoublement de droit de chaque année d'études ;
- le président de l'université garde la possibilité d'octroyer une ou plusieurs inscriptions supplémentaires dans le cas de situations jugées particulières.

Les étudiants qui ont interrompu leurs études depuis trois ans au moins ainsi que ceux qui ont déjà validé une licence bénéficient de nouveau du droit aux inscriptions annuelles tel que défini ci-dessus.

Les crédits ECTS délivrés par l'Université d'origine au titre de la même formation sont définitivement acquis à l'étudiant.

Dans le cadre d'une procédure de transfert, les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

2. Examens

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le mode de contrôle continu et régulier fait l'objet d'une application prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence.

Chaque composante publie le nombre des épreuves, leurs nature, durée, coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal et la place respective des épreuves écrites et orales.

Sous réserve des cas particuliers prévus au dernier alinéa, deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après la publication des résultats de la session initiale.

Session initiale (1^{er} semestre : début janvier – 2^e semestre : courant mai)

Le nombre d'épreuves terminales est défini dans le règlement propre à chaque formation. Lorsque l'appréciation de l'acquisition des connaissances et compétences est réalisée à la fois par contrôle continu et examen terminal, le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations par UE.

Lorsque l'appréciation des connaissances et des compétences est réalisée exclusivement par un contrôle continu et régulier, trois évaluations au minimum par UE sont organisées pendant la période d'enseignement.

Session de rattrapage (au mois de juin pour les deux semestres)

La session de rattrapage ne concerne que les UE qui n'ont pas été validées à la session initiale.

La participation à la session de rattrapage est soumise à une procédure d'inscription **automatique**. La note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est la meilleure des deux notes obtenue entre la session initiale et la session de rattrapage.

Eu égard aux particularités de déroulement pédagogique et de validation, certaines UE (stages, UE d'insertion professionnelle, UE projet tuteuré, UE ne donnant pas lieu à une évaluation notée, sorties pédagogiques donnant lieu à évaluation) ne donnent pas lieu à session de rattrapage.

3. Fraude – plagiat

L'utilisation ou la détention de dispositifs de communication et/ou de stockage d'information est strictement interdite pendant les épreuves d'examen terminal et de contrôle continu (téléphones portables, assistants personnels...).

Par principe aucun document ou calculatrice n'est autorisé pendant les épreuves sauf lorsqu'ils sont expressément autorisés par le règlement de la formation ou par le responsable de l'épreuve.

Toute fraude ou tentative de fraude donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal établi par l'enseignant responsable et contresigné par l'étudiant. Le directeur de la composante transmet sans délai la demande de saisine de la section disciplinaire accompagnée du procès-verbal et de tout document utile à l'instruction du dossier. Le président de l'Université de Nantes défère ou non l'étudiant devant la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

Le plagiat est constitutif d'une fraude quelles que soient les circonstances dans lesquelles il est commis (travaux dirigés, travaux pratiques, rapports de stages, mémoires, etc.).

Lorsque la fraude est avérée, les résultats de l'étudiant des épreuves concernées sont annulés.

En fonction de la gravité de la fraude, la sanction peut aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'Université ou de tout établissement d'enseignement supérieur.

4. Absences

L'absence à une ou plusieurs épreuves d'évaluation des connaissances (en contrôle continu ou en examen terminal) entraîne la note de zéro, prise en compte dans le calcul de la moyenne. Elle ne peut empêcher ni un calcul de moyenne ni une validation de l'année.

Pour une même session, il n'est pas organisé d'épreuve de remplacement en cas d'absence à un examen terminal.

Sauf disposition contraire précisée dans le règlement de la formation, en cas d'absence justifiée à une évaluation en contrôle continu et **au vu d'un justificatif**, une évaluation de remplacement peut être organisée. Le justificatif devra être présenté dans les plus brefs délais.

5. Validation – capitalisation – compensation

Les règles suivantes s'appliquent :

- Une **unité d'enseignement (UE)** est acquise :

– dès lors que la moyenne des Éléments Constitutifs (EC) qui la composent, affectés chacun de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours ;

ou

– par compensation au sein du semestre ou de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours, exception faite des passerelles prévues et définies dans le dossier d'accréditation des formations concernées.

Un **élément constitutif** d'une UE n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre. Les règles de conservation, d'une session à l'autre d'une même année, des résultats d'un EC sont précisées dans le règlement propre à chaque formation (voir page suivante).

- Une **année d'études** est validée :

– dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;

ou

– par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

- À défaut de la validation de l'année, un **semestre** est validé :

– dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;

ou

– par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

- La **compensation** est donc possible aux différents niveaux suivants :

– au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;

– au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;

– au sein de l'année universitaire, entre les deux semestres.

Les notes éliminatoires sont interdites.

Le jury se prononce sur la validation des semestres à deux reprises :

- dès la délibération de la session initiale, les UE compensées au sein du semestre sont définitivement acquises. Le règlement de la formation précise les modalités d'inscription aux examens et de conservation des notes de la session initiale ;
- à l'issue de la session de rattrapage.

Modalités de report des notes de la première session à la session de rattrapage

Les notes des UE non acquises ne peuvent être conservées de la première session à la session de rattrapage. Cependant, dans les UE comportant plusieurs EC, les étudiants qui ont **obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne dans l'un des EC** à la première session, gardent cette moyenne à la session de rattrapage, et ne doivent pas repasser les épreuves correspondant à cet enseignement. Ils doivent en revanche obligatoirement se représenter aux autres EC de l'UE, leur absence en pareil cas étant sanctionnée par un zéro.

Exemple : dans l'UE 54 la moyenne finale est 9/20, avec une moyenne de 10/20 à l'EC 1 et de 8/20 à l'EC 2. Il faut repasser l'EC 2.

BILAN : que repasser en seconde session ? La question se pose si la moyenne de l'année est inférieure à 10/20.

Toute UE validée est acquise même si un Élément Constitutif (EC) n'a pas la moyenne.

Exemple : EC 1 (CC + examen) : 18/20 et EC 2 (CC + examen) : 2/20. Moyenne : 10/20

Vous ne repassez rien.

Un semestre peut être acquis par compensation en fin de 1^e session. Si vous avez 10/20 de moyenne à ce semestre, **vous ne repassez rien.**

Si à l'issue de la 1^e session, la moyenne générale d'un semestre n'est pas supérieure ou égale à 10/20, vous devez repasser **impérativement** tous les Éléments Constitutifs auxquels vous n'avez pas la moyenne. **Attention** : vous pouvez être amenés à repasser une épreuve d'examen, même si vous avez déjà eu la moyenne à cet examen, car **c'est la moyenne de l'EC qui compte**. Une absence à la 2^e session entre en calcul comme 0/20.

Exemple : **EC 1** : CC : 2/20 + examen : 16/20 => moyenne : 9/20

EC 2 : CC : 10/20 + examen : 10/20 => moyenne : 10/20

Dans ce cas, **vous repassez l'examen de l'EC 1, même si vous avez eu 16/20 à cet examen**, parce que vous avez 9/20 de moyenne à l'EC 1 et que votre EC 2 ne l'a pas compensé. **Mais vous ne repassez pas l'EC 2.**

La note finale sera la meilleure des deux notes entre session 1 et session 2.

ECTS

Les crédits ECTS (*European Credits Transfert System* : système européen de transfert des crédits) sont affectés aux UE (Unité d'Enseignement). Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (éléments constitutifs) à l'exception des étudiants-es en mobilité entrante pour lesquels le contrat d'étude personnalisé peut le prévoir. La capitalisation d'une UE emporte l'attribution des ECTS.

Les crédits ECTS sont répartis par points entiers. Un semestre acquis dans le cadre d'une mobilité sortante est intégré dans la licence.

Les crédits ECTS ne correspondent pas à une évaluation graduée du travail mais sanctionnent uniquement l'acquisition de l'UE : si l'UE est acquise, l'ensemble des points affectés à l'UE est accordé, mais si l'UE n'est pas acquise, aucun point ECTS n'est accordé.

6. Progression – redoublement

L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante dès lors qu'il a validé l'ensemble des années précédentes.

A la fin du 1^{er} semestre de L1, l'étudiant peut être réorienté à sa demande et sur décision du Président de l'Université de Nantes vers une autre formation et après avis de la commission pédagogique de la formation d'accueil.

Dans le respect des règles d'inscription édictées à l'article 1 « Inscriptions » concernant le nombre d'inscriptions autorisé dans le cycle L, le règlement de chaque formation peut prévoir qu'un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de l'année précédente peut s'inscrire dans l'année d'études suivante. Pour cela, l'étudiant devra faire une demande écrite et motivée et l'autorisation sera délivrée après avis de la commission pédagogique de la formation.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la deuxième année ne peut être validée avant la validation de la première année manquante.

L'université ne peut s'engager à rendre la totalité des épreuves compatibles. En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

Ni le jury, ni le président de l'université, ne disposent du pouvoir de déroger à ces règles de progression.

7. Jury

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation (cf. le chapitre concerné). La délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury.

Le jury de L3 est un jury de diplôme qui peut s'appuyer sur l'ensemble du cursus du cycle L dans sa délibération.

Le jury se réserve la possibilité d'attribuer des points de jury, mentionnés comme tels sur le relevé de notes de l'étudiant.

8. Délivrance du diplôme

Pour obtenir la licence, l'étudiant doit avoir validé indépendamment les trois niveaux de la licence : L1, L2 et L3.

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle L, en vue de la délivrance du DEUG. Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé d'une part le L1 et d'autre part le L2.

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme (en L3, moyenne générale des semestres 5 et 6). Les mentions suivantes sont accordées lors de la validation de l'année :

– Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention Assez Bien

- Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention Bien
- Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention Très Bien

Passage en M1 : La totalité des trois années de licence doit être acquise pour permettre une inscription en Master 1.

9. Validations d'acquis

La procédure de validation d'acquis est régie par les articles D613-38 et suivants du Code de l'éducation.

Les procédures de validation des acquis de l'expérience ainsi que celle de validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger sont régies par les articles R6213-32 et suivants.

La validation se fait par UE entières, sous la forme de dispenses, sans note. Les crédits ECTS correspondants sont acquis. Ces UE ne rentrent pas dans le calcul de la compensation.

10. Stage

« Outre les stages éventuellement prévus au cours de la formation pour l'obtention du diplôme, les étudiants peuvent réaliser des stages volontaires dans les conditions suivantes :

- l'objet du stage doit être en rapport avec celui de la formation suivie, sauf cas particulier s'inscrivant dans le cadre d'un dispositif de réorientation (*cf. infra*). Il appartient à l'enseignant responsable de la formation de déterminer si ce stage est en cohérence avec le parcours suivi et le projet pédagogique de l'étudiant (domaine d'activité cohérent, lien direct avec la formation et objectifs du stage complémentaires avec le diplôme préparé et susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant) ;
- le stage ne doit pas intervenir aux dépens d'un suivi entier et assidu de la formation et de la préparation du diplôme par l'étudiant. En conséquence, il n'est pas envisageable, sauf exception, qu'un stage se déroule pendant les périodes réservées aux enseignements, aux examens et à leur préparation ;
- le stage doit se dérouler conformément aux dispositions législatives et réglementaires prévues notamment au code de l'éducation (articles L 124-1 et suivants) ;
- seul le modèle de convention de stage de l'Etablissement doit être utilisé. »

Le cas particulier des stages d'orientation/réorientation, autorisant le déroulement de stages sans rapport direct avec la formation suivie par l'étudiant, et pendant les périodes réservées aux enseignements, ouvre des règles dérogatoires d'administration de la convention :

- Si l'objet du stage, dans une démarche individuelle accompagnée par le SUIO, est de valider un projet d'orientation, de réorientation ou d'insertion : le SUIO désigne parmi ses conseillers le référent du stagiaire, il est chargé d'attester la validité du contenu du stage auprès du directeur de composante signataire de la convention, et garant d'un accompagnement mené en tout ou partie au SUIO.
- Si le stage est partie intégrante du dispositif de réorientation piloté par le SUIO (Transver'sup) : l'instruction des conventions de stage est confiée à la direction du SUIO, le référent du stagiaire est le chargé de l'accompagnement du stagiaire pour le compte du SUIO.

LICENCE 3
SEMESTRE 5U.E. 51 intitulé : Littérature française Moyen Age - XVI^e siècle Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session							
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal			
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral		
Littérature française Moyen Age - XVI ^e s	2	CM 30%	TD 30%		TD 40% 4h		TD 70% 4h	CM 30%			100% 3h	CM+TD		100% 3h	CM+TD

U.E. 52 intitulé : Littérature française XIX^e - XXI^e siècles Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session							
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal			
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral		
Littérature française XIX ^e -XXI ^e siècles	2	CM 30%	TD 30%		TD 40% 4h		TD 70% 4h	CM 30%			100% 3h	CM+TD		100% 3h	CM+TD

U.E. 53 intitulé : Littérature comparée : L'Europe littéraire 1 Coefficient de l'U.E. : 8 nombre d'ECTS : 8

Matière	Coef	1ère session						2è session							
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal			
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral		
Littérature comparée : L'Europe littéraire 1	2	TD 40%		CM 30% 2h	TD 30% 4h		CM 30% 2h	TD 70% 4h			100% 3h	CM+TD		100% 3h	CM+TD

U.E. 54 intitulé : Compétences transversales 1 (1 bloc selon spécialisation) Coefficient de l'U.E. : 4 nombre d'ECTS : 4

Matière	Coef	1ère session						2è session							
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal			
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral		
Bloc 1 : Spé Approfond. Littéraire															
Langue du Moyen Age ou Hist de la langue	1	60%		40% 2h			100% 2h				100% 2h		100% 2h		
Grammaire et Stylistique	1	60%		40% 2h			100% 2h				100% 2h		100% 2h		
Bloc 2 : Spé Professorat des écoles															
Langue du Moyen Age ou Hist de la langue	1	60%		40% 2h			100% 2h				100% 2h		100% 2h		
Grammaire	1	60%		40% 2h			100% 2h				100% 2h		100% 2h		
Bloc 3 : Spé Découv métiers livre															
Langue du Moyen Age ou Hist de la langue	1	60%		40% 2h			100% 2h				100% 2h		100% 2h		
Politique du livre et de la culture	1	50%		50% 2h			100% 2h				100% 2h		100% 2h		
Bloc 4 : Spé Info-com															
Ecritures filmique	1	100%					Pas de DA				dossier		dossier		

U.E. 55 intitulé : Compétences transversales 2 (1 enseignement par EC) Coefficient de l'U.E. : 4 nombre d'ECTS : 4

Matière	Coef	1ère session						2è session							
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal			
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral		
EC 1 : Langue vivante (1 au choix) :															
Anglais	1	25%	25%	50% 2h			100% 2h				100% 2h		100% 2h		
Allemand	1		100%				100% 2h				100% 2h		100% 2h		
Espagnol	1	25%	25%	50% 2h			100% 2h				100% 2h		100% 2h		
EC 2 : selon spécialisation															
Spé Approf Litt. : Langue ancienne															
Langue ancienne débutant (latin ou grec)															
Version latine	0,5			100% 4h			100% 4h				100% 4h		100% 4h		
et Auteur latin 1	0,5		100%				100%				100%		100%		100%
ou Auteur latin 2	0,5		100%				100%				100%		100%		100%
Version grecque	0,5			100% 4h			100% 4h				100% 4h		100% 4h		
et Auteur grec 1	0,5		100%				100%				100%		100%		100%
ou Auteur grec 2	0,5		100%				100%				100%		100%		100%

Langue ancienne continuant (latin ou grec)													
Langue latine 3 continuant et Textes littéraires latin	0,5			100% 4h		100% 4h				100% 4h		100% 4h	
ou Langue grecque 1 continuant et Textes littéraires grecs	0,5			100% 4h		100% 4h				100% 4h		100% 4h	
Littératures et cultures antiques													
Aspects de la littérature ancienne 3 et Mythes antiques et arts visuels	0,5			100% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
ou Sciences et Antiquité	0,5		100%							100%			100%
ou Syncrétismes religieux	0,5		100%							100%			100%
Spécialisation Professorat des écoles													
La poésie à l'école	1	100%										100%	100%
Spécialisation Découv métiers livre													
Droit du livre et de la culture	1	100%								100% 2h		100% 2h	
Spécialisation Info-Com													
Culture et médiation	1		100%							100% 1h			Pas de DA

U.E. 56 intitulé : Spécialisation (1 enseignement au choix) Coefficient de l'U.E. : 2 nombre d'ECTS : 2

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Théorie et critiques littéraires	2	100%						100%				100% 3h	100% 3h
Mathématiques	2	100%						100%				100% 2h	100% 2h
Economie du livre et de la culture	2	100%						100%				100% 2h	100% 2h
Atelier web-journalisme	2	100%						Pas de DA	100%				Pas de DA

SEMESTRE 6

U.E. 61 intitulé : Littérature française XVII^e - XVIII^e siècles Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature française XVII ^e -XVIII ^e siècles	2	TD 30%		CM 30% 2h TD 40% 4h		CM 30% 2h TD 70% 4h				100% 3h CM+TD		100% 3h CM+TD	

U.E. 62 intitulé : Littérature française : Problématiques transversales Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature française : Problématiques transversales	2			100% 4h		100% 4h				100% 3h		100% 3h	

U.E. 63 intitulé : Littérature comparée : L'Europe littéraire 2 Coefficient de l'U.E. : 7 nombre d'ECTS : 7

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature comparée : L'Europe littéraire 2	2	TD 40%		CM 30% 2h TD 30% 4h		CM 30% 2h TD 70% 4h				100% 3h CM+TD		100% 3h CM+TD	

U.E. 64 intitulé : Compétences transversales 1 (1 bloc selon spécialisation) Coefficient de l'U.E. : 4 nombre d'ECTS : 4

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Bloc 1 : Spé Approfond. Littéraire													
Langue du Moyen Age	1	60%		40% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
ou Hist de la langue	1	100%				100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Grammaire et Stylistique	1	60%		40% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Bloc 2 : Spé Professorat des écoles													
Langue du Moyen Age	1	60%		40% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
ou Hist de la langue	1	100%				100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Littérature de jeunesse	1	100%					100%			100% 2h		100% 2h	
Bloc 3 : Spé Découv métiers livre													
Langue du Moyen Age	1	60%		40% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
ou Hist de la langue	1	100%				100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Initiation aux techniques de bibliothèques	1	100%					Pas de DA			100% 2h			Pas de DA
Bloc 4 : Spé Info-com													
Culture de l'image numérique	1		100%				Pas de DA			100% 1h			Pas de DA
Atelier écritures audiovisuelles	1	100%					Pas de DA	100%					Pas de DA

U.E. 65 intitulé : Compétences transversales 2 (1 enseignement par EC)

Coefficient de l'U.E. : 4 nombre d'ECTS : 4

Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
EC 1 : Langue vivante (1 au choix) :														
Anglais	1	25%	25%	50%	2h					100%	2h		100%	2h
Allemand	1	100%								100%	2h		100%	2h
Espagnol	1	25%	25%	50%	2h					100%	2h		100%	2h
EC 2 : selon spécialisation														
Spé Approf Litt. : Langue ancienne														
Langue ancienne débutant (latin ou grec)														
Version latine	0,5			100%	4h					100%	4h		100%	4h
et Auteur latin 1	0,5		100%									100%		100%
ou Auteur latin 2	0,5		100%									100%		100%
Version grecque	0,5			100%	4h					100%	4h		100%	4h
et Auteur grec 1	0,5		100%									100%		100%
ou Auteur grec 2	0,5		100%									100%		100%
Langue ancienne continuant (latin ou grec)														
Langue latine 4 continuant	0,5			100%	4h					100%	4h		100%	4h
et Textes littéraires latin	0,5					100%						100%		100%
ou Langue grecque 2 continuant	0,5			100%	4h					100%	4h		100%	4h
et Textes littéraires grecs	0,5					100%						100%		100%
Littératures et cultures antiques														
Aspects de la littérature ancienne 4	0,5			100%	2h					100%	2h		100%	2h
et Mythes antiques et arts visuels	0,5		100%									100%		100%
ou Sciences et Antiquité	0,5		100%									100%		100%
ou Syncrétismes religieux	0,5		100%									100%		100%
Spécialisation Professorat des écoles														
Mathématiques	1	100%										100%	2h	100%
Spécialisation découv métiers livre														
Initiation aux techniques de la librairie	1	100%											100%	2h
Spécialisation Info-Com														
Expression et communication visuelle	1		100%										100%	1h

U.E. 66 intitulé : Spécialisation (1 enseignement au choix)

Coefficient de l'U.E. : 2 nombre d'ECTS : 2

Matière	Coef	1ère session						2è session							
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal			
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral		
Littérature et histoire culturelle	2	100%										100%	2h	100%	2h
Histoire ou Géographie	2	100%										100%	2h	100%	2h
Initiation aux techniques de l'édition	2	100%										100%	2h	100%	2h
Théorie des publics et de la réception des œu	2	100%											100%	1h	

U.E. 67 intitulé : Ouvertures professionnelles

Coefficient de l'U.E. : 1 nombre d'ECTS : 1

Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Ouvertures professionnelles	1			dossier						dossier				dossier



Département Lettres Modernes
UFR Lettre et Langages
Pôle Humanités

<https://www.univ-nantes.fr>